



BIM

**n°39
DÉCEMBRE 2021**

Volgelsheim

Sommaire

Mot du Maire	3
Finances 2021	4-5

Au fil de l'année

➤ Journée citoyenne en photos	6-7
➤ La neige à Volgelsheim	8
➤ Exposition Passion Création	8
➤ Nature zéro déchet	9
➤ Balade horticole organisée par la Comcom du Pays Rhin-Brisach	9
➤ Sortie de la bande dessinée « Au pays de Brisach »	9
➤ Défibrillateurs automatiques externes	10
➤ Festival photos nature	10
➤ Rentrée scolaire 2021	11
➤ Bilan bons offerts aux aînés	11
➤ Périscolaire l'Île aux sourires	12
➤ Journée Nationale du Commerce de Proximité	12
➤ Concours des maisons fleuries et aménagements extérieurs	13
➤ Méritants sportifs	14
➤ Du nouveau dans la communication : panneaux lumineux et application mobile	14
➤ Convention de partenariat avec la Procureure : rappel à l'ordre	15
➤ Un fruitier pour les naissances	15
➤ Illuminations de Noël	15
➤ Cérémonie de la Sainte-Barbe	15

Travaux et achats de l'année 2021

➤ Travaux de rénovation à la mairie	16
➤ Travaux d'entretien de la voirie communale, programme 2021	16
➤ Achat bras et cuve d'arrosage	16
➤ Bâtiment Mess : travaux de désamiantage	16
➤ Vidéoprotection	16
➤ Achat de nouveaux véhicules ateliers et police	16
➤ Achat de Décorations de Noël sur le cèdre Place de l'Europe	16
➤ Rénovation des sanitaires de la Plaine de Jeux	16
➤ Jardins communaux : travaux de rénovation des abris	16

Infos pratiques

➤ Infos administratives	17
➤ Plan et liste des rues	18 à 20
➤ Urbanisme	21
➤ Adresses utiles	22-23
➤ Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme	24

On nous prie d'insérer

➤ Association Toa Nui	24
-----------------------------	----

État civil du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021

➤ Naissances	25
➤ Mariages	25
➤ Décès	25

Dossier

Les incroyables talents de Volgelsheim	26 à 33
--	---------

Divers

➤ Calendrier des manifestations	34
➤ Coordonnées des présidents d'associations	35

Le mot du Maire



Chères Volgelsheimois, chers Volgelsheimois,

Malheureusement, c'est encore une fin d'année sous la contrainte sanitaire que nous vivons à nouveau. Grâce au taux de vaccination élevé et au respect des gestes barrières, nous caressons l'espoir d'une vie presque normale. Les écoles n'ont pas fermé, les associations ont repris leurs activités, la vie municipale se poursuit, nous avons juste appris à vivre dans ce contexte sanitaire particulier qui demeure. Il nous faudra, maintenant, apprendre la patience.

Toute l'équipe municipale est mobilisée pour agir au quotidien, pour rendre encore plus agréable notre village, pour continuer à répondre à vos attentes. Notre résilience face à la crise et le suivi de notre feuille de route sont le fruit d'un travail collectif, c'est le propre même d'une collectivité. Je tiens à remercier ici, les services administratifs et techniques qui permettent à notre commune d'avancer, de se dynamiser et de conserver son attrait.

Merci aux enseignants et tout le personnel scolaire pour avoir assuré la continuité de l'éducation de nos enfants et ce dans les meilleures conditions possibles.

Merci aux bénévoles des associations qui participent au bien vivre ensemble et qui consolident notre lien social.

Merci aux artisans et commerçants qui participent à la vitalité de notre commune.

Merci à l'ensemble du conseil municipal qui œuvre pour l'action publique de Volgelsheim. Malgré tout, nos projets avancent et se concrétisent.

Ainsi en 2021, nous avons entrepris les actions suivantes :

- Le projet photovoltaïque, rue de Strasbourg, est rentré dans sa phase travaux après la signature du bail emphytéotique avec la Centrale PV de Volgelsheim, le 28 octobre dernier. La phase opérationnelle de la centrale solaire devrait démarrer au milieu de l'année 2022.
- Le projet de rénovation et d'agrandissement de notre périscolaire avance. Sur plusieurs scénarii étudiés, la solution la plus fonctionnelle et avec un coût raisonné a été choisie par le conseil municipal le 9 décembre dernier.
- Une réflexion est en cours pour donner « une nouvelle vie » à l'ancienne maison des scouts située dans la plaine de jeux. Un accès PMR (personnes à mobilité réduite) de celle-ci va être réalisé pour 32 000 euros TTC.
- Avec pour objectif de lutter contre les dépôts sauvages, la vidéoprotection a été installée sur nos différents PAV (point d'apport volontaire), pour un montant de 150 900 euros TTC.
- Afin d'optimiser les espaces de rangement de la salle des fêtes, une extension va être construite pour un montant de 207 000 euros TTC.
- La première phase de rénovation intérieure de la mairie a été réalisée. Le coût est de 67 000 euros TTC.
- Depuis plusieurs années, l'éclairage public est remplacé par des luminaires à led plus économiques (d'environ 50%). Le montant de cette nouvelle tranche se monte à 139 600 euros TTC et concerne 99 luminaires.
- Nous entretenons régulièrement la voirie communale et pour cette année 2021, nous y avons affecté 63 100 euros TTC.

D'autres projets ont été réalisés mais je vous laisse les découvrir en parcourant votre BIM.

J'ai commencé mon édit en vous parlant de la crise sanitaire et je n'avais vraiment pas envie de le conclure sur le même sujet. Je voulais y apporter une touche finale bien plus positive, et pleine d'espoir. Et pourtant, j'ai le sentiment que cette pandémie, ces reprises successives nous donnent justement de l'espoir. Je sais, c'est paradoxal, et pourtant...

Tout au début, au printemps 2020, nous allions tous imaginer, inventer un « nouveau monde ». Comme au temps des lumières, nous allions proposer une nouvelle voie. On se rendait bien compte qu'on marchait sur la tête, que cette planète ne tournait plus rond, qu'elle portait des blessures irréversibles, qu'on ne savait plus fabriquer chez nous ce que nous avions pourtant inventé.

Alors, cette période trouble est peut-être un signe du temps, un message de l'au-delà pour nous dire que c'est le moment. L'occasion est là, lorsque cette pandémie sera derrière nous, nous devons la saisir. Nous devons prendre conscience et accepter que Dame Nature soit plus forte que l'Homme et qu'il nous faut la regarder avec humilité. Et, avec elle, apprendre et inventer un autre monde. Nous l'avons bien ressenti lors de l'exposition de photographies animalières proposée par l'association « PRENONS LA PAUSE », témoins de la richesse de la faune mais aussi de sa fragilité.

Ce choc sans précédent devra se traduire par une remise des compteurs à zéro, mais aussi par un monde plus propre, plus transparent. Notre nouvelle économie devra être plus efficace et plus humaine aussi. Ce nouveau monde, enfin, plus écologique ne devra pas se faire par l'instauration de nouvelles taxes prohibitives et liberticides. Non, cela devra passer par le développement de nouvelles révolutions technologiques, que ce soit dans les domaines de l'énergie, de l'agroalimentaire, de l'environnement ou encore de la robotique et des nanotechnologies. Ces révolutions technologiques permettront notamment de maintenir le monde dans une croissance saine, tout en améliorant les gains de productivité, l'emploi, les revenus et le bien-être du plus grand nombre. Nous pourrions alors être fiers d'avoir traversé la crise la plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale et d'en être sortis par le haut, c'est-à-dire en ayant sauvé et amélioré notre belle planète bleue, que nous pourrions donc léguer à nos enfants en toute quiétude et sans regret. C'est là, notre seul et véritable espoir...

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, à l'occasion de cette nouvelle année, que chaque jour soit porteur d'espérance et de satisfaction. Que cette année nouvelle vous apporte tout ce que vous désirez ; qu'elle vous réserve également des bonheurs inattendus.

BONNE ANNÉE 2022

Philippe MAS
Maire de Volgelsheim

Subventions 15 %

445 000 €

(Comcom, Etat, Région ...)
pour rénovation école élémentaire PERRAULT



35 %

Dotation de
l'Etat

1 070 000 €



Recettes 3 028 000 €



FIN ★ NCES

du 1er janvier 2021 au 23 no



Salle des fêtes

4 %

88 000 €

Vie sociale et associative

75 000 €

3 %

Dette / hab

38.22€

Dette

103 700€

5%

Gestion et
fonctionnement
de la commune

356 000 €

16 %





2021 Solde au 23 novembre 2021
 Recettes - dépenses : **876 000 €**
 +excédent cumulé années précédentes

Dépenses 2 152 000€





Peinture de transformateurs

Peinture des buts



Création d'un espace enherbé rue du Charme devant l'entrée de la bibliothèque



Remise en état des poteaux d'incendie



Fabrication de nichoirs



Mise en peinture de personnages pour la signalisation des sorties des écoles



Mise en place des pictogrammes réalisés par les enfants dans les bâtiments communaux



**Nettoyage
des tombes
au cimetière**

**Ramassage
des déchets**



Préparation du repas



Préparation du repas



Tronçonnage d'arbres



La neige à Volgelsheim

L'hiver dernier nous a offert un bien joli spectacle. La neige s'est invitée à Volgelsheim. Bien sûr, tout le monde ne perçoit pas ce caprice de la météo avec autant d'enthousiasme. Quand la voiture ne démarre plus ou qu'elle est bloquée ou encore quand la durée du trajet va doubler parce que le trafic est perturbé... On peut penser que, comme cela arrive moins fréquemment, on s'y prépare moins bien et que les inconvénients vont prendre de ce fait de l'ampleur. Pour voir le verre à moitié plein, il faut se dire que les probabilités que cela arrive diminuent avec le réchauffement climatique et qu'il vaut mieux en profiter.

En effet, quelle surprise lorsque le paysage est enneigé, que nos rues que l'on emprunte tous les jours sont tout à coup méconnaissables. Quel plaisir de marcher sur les sentiers que l'on connaît si bien, que l'on peine à retrouver sous la couche de neige. Cela donne envie de sortir l'appareil photo et d'immortaliser ce buisson qui paraît tellement anodin en temps normal. De voir ce petit ruisseau complètement gelé, tout au bout du village, se frayer un chemin dans ce manteau blanc, et de contempler ces branches qui ploient sous le poids de la neige qui modifie la silhouette de cet arbre d'ordinaire si droit. On s'étonne même de pouvoir toucher la cime de ce cyprès qui nous nargue de toute sa hauteur le reste de l'année.

Il ne faut pas non plus oublier de faire des anges dans la neige, comme dans les téléfilms de Noël.

Ces moments inhabituels demandent de prendre le temps de profiter de ce que la nature nous offre et de simplement regarder autour de soi...



Exposition Passion Création

Comme son nom l'indique, cette exposition permet aux artistes de notre village et de ses alentours de partager leurs passions en présentant leurs créations originales.

La pandémie nous ayant privé de ce rendez-vous en 2020, cette 8^{ème} édition présente à la salle des fêtes les 13 et 14 novembre derniers a accueilli de nombreux visiteurs ravis de découvrir ou de redécouvrir ces divers talents : dessins, carterie, peintures, pastels, aquarelles, space painting, broderies, patchwork, tricot, amigurumi, couture, dessins sur t-shirts, photographies, bougies, sujets de décoration, créations textiles et bois, chantournage, sculptures de ballons, bijoux fantaisie, gravures sur métaux, bijouterie, sertissage, vannerie, gâteaux orientaux...

Sur la trentaine d'exposants présents, certains exposaient pour la première fois. Des démonstrations, toujours très appréciées du public, ont apporté un plus à cette belle manifestation.

Le C.A.VO. (Comité Associatif de Volgelsheim) a assuré la partie restauration en proposant (outre une assiette froide sur réservation pour les exposants) des knacks, de la soupe, des crêpes, des gaufres et une buvette tout au long du week-end.



Nature Zéro Déchet

Maryline COUËLLAN est à l'origine de cette opération de ramassage des déchets, ouverte à tous les habitants de Volgelsheim, dont les objectifs sont multiples. Entre autres : « améliorer notre cadre de vie, prendre soin de la nature et interpeller sur la « jettomanie » qui est néfaste pour tous les êtres vivants, car elle est synonyme de pollution des sols et de l'eau ».

Cette année, cinq sessions ont été organisées. À chaque fois, une date et un lieu de rendez-vous sont fixés, permettant aux personnes intéressées de participer à cette action citoyenne. En moyenne ce sont entre 5 et 11 personnes qui participent à chaque session. Les sacs poubelles et les gants sont fournis par la commune qui soutient cette belle initiative. *Félicitations à tous les participants.*

Ces actions seront renouvelées en 2022 au rythme d'une tous les deux mois.



Balade horticole organisée par la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach

Le samedi 5 juin après-midi, Éric CHARTON, spécialiste du jardinage au naturel, est venu conseiller les habitants de la commune qui s'étaient inscrits pour une petite balade qui partait de la mairie vers les jardins communaux.

Tout le long de cette marche, M. CHARTON a répondu à plusieurs questions et donné beaucoup de conseils qui ont permis aux participants d'apprendre à préserver et stimuler l'équilibre entre les espèces animales et végétales.

« Plutôt que de contrôler la nature grâce à des moyens artificiels, il faut agir en symbiose avec elle pour limiter les dégâts provoqués par les maladies et les parasites ».

M. CHARTON reviendra proposer une nouvelle balade en 2022 probablement le 17 septembre.

<https://www.mission-eau-alsace.org/category/jardiner-au-naturel/>



Sortie de la bande dessinée « Au pays de Brisach »

Une association de Neuf-Brisach, Les Amis des Remparts, a travaillé sur l'élaboration d'une bande dessinée qui résume 2500 ans d'histoire des habitants, des enfants du Pays de Brisach. L'initiative du projet revient à Annie et Roland Bernard, Jeanine et Bernard SUTY, Sylvie AFFHOLDER ainsi que Pierre SCHWARTZ et Uwe FAHRER, historiens.

La commune a été sollicitée pour participer à ce projet. Il lui a été proposé d'acquérir un certain nombre d'ouvrages et de personnaliser les deux premières pages de cette BD.

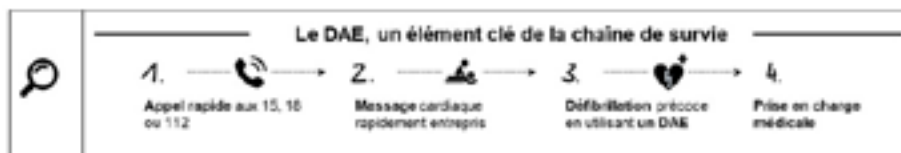
Ces bandes dessinées à l'effigie de la commune de Volgelsheim seront offertes à diverses occasions, comme les mariages ou les grands anniversaires par exemple.



Défibrillateurs automatiques externes

Depuis quelques années, la commune s'est équipée de défibrillateurs automatiques externes.

Un Défibrillateur Automatique Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » en pratiquant les gestes de premiers secours. Cet équipement est très simple d'usage et adapté à tous.



La commune dispose de huit défibrillateurs installés (voir plan) :

- à l'intérieur de la salle des fêtes
- sous la terrasse du bâtiment communal du complexe sportif (1)
- place de l'Europe sur la façade du dépôt d'incendie (2)
- dans le véhicule des policiers municipaux
- dans le véhicule des sapeurs-pompiers

- dans l'enceinte de l'école maternelle Alexandre DUMAS (3)
- à l'extérieur de la gare (4)
- à l'entrée de la mairie en extérieur (5)

Une formation à l'utilisation d'un DAE sera organisée pour toute la population en 2022.

Festival photos nature

Le 1^{er} festival de la photographie animalière et de la biodiversité s'est déroulée les 23 et 24 octobre 2021 à la salle des fêtes.

Les écoliers du village ont eu le privilège de découvrir en exclusivité ce festival dès le vendredi 22 octobre. Ils ont pu profiter d'une journée privée avec lecture de contes, échanges avec les photographes, projection de films et ateliers organisés par la maison de la nature de Hirtzfelden... Les enfants se sont montrés sensibles et curieux sur le thème de la biodiversité.

Le week-end, le festival était accessible au public gratuitement.



Les visiteurs ont pu apprécier le travail et surtout la passion des 25 photographes présents dont deux professionnels.

Cela a été l'occasion d'admirer les différents sujets, de l'Alsace jusqu'aux 4 coins du monde et se balader entre les animaux d'Afrique (les gorilles des montagnes du Rwanda, les lémuriens de Madagascar...), d'Amérique du Nord, ou encore de redécouvrir les oiseaux, les insectes et les mammifères dans leur biotope avec quelques merveilles sous-marines.

Tout au long des deux jours d'exposition, des conférences et des projections ont été proposées aux visiteurs pour découvrir d'une autre façon ces animaux fascinants.

Ce premier festival organisé par l'association « Prenons la pause » a été un grand succès.

Merci à elle de l'avoir réalisé dans notre commune.

Rentrée scolaire

Jeudi 2 septembre petits et grands ont retrouvé le chemin de leur école. Pour les élèves en élémentaire, le port du masque était encore obligatoire. Les effectifs ont très légèrement augmenté par rapport à l'année dernière : 287 enfants cette année (283 en 2020). La hausse du nombre des enfants en maternelle a permis l'ouverture d'une 3ème classe à l'école maternelle Charles Perrault, classe en charge de Sadri CELIK. Plusieurs changements de professeurs ont eu lieu cette année, notamment à l'école GRIMM avec l'arrivée d'Amandine GUEHL pour enseigner l'allemand aux CP-CE1 et CE2 et de Mme JANTZEN et de M. DOUZIECH qui remplacent l'enseignante en maladie.

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022 Liste des enseignants	Classe	Nombre d'élèves
Elémentaire Charles PERRAULT		
Peggy DREYER / Sylvie CHENIN	CP	15
Sabrina BETTANNIER / Myriam BRAGHETTO	CE1	23
Esther BANASIK-HARTER	CE2	18
Nadine STAUDINGER / Myriam BRAGHETTO	CM1	20
Anne-Lise GISSINGER	CE2/CM2	21
Agathe CUNAT	ULIS	11
	TOTAL	108
Maternelle Charles PERRAULT		
Anna PUCHALSKI	PS/MS	24
Sadri CELIK	PS/MS	24
Frédérique EGGEMANN (directrice)	GS	18
	TOTAL	66
Maternelle bilingue Alexandre DUMAS		
Alexandre GEYER - directeur (allemand)	PS/GS	23
Sandrine SCHAEFFER (français)	PS/MS	24
	TOTAL	47
Elémentaire Les Frères GRIMM		
Emilie WINDHOLTZ – directrice (français)		
Amandine GUEHL (allemand)	CP	21
Emilie WINDHOLTZ (français)		
Amandine GUEHL (allemand)	CE1-CE2	26
Agnès JANTZEN (français)		
Philippe DOUZIECH (allemand)	CM1/CM2	19
	TOTAL	66
	EFFECTIF TOTAL	287



Bilan bons offerts aux aînés

Compte tenu de la situation sanitaire, la traditionnelle fête des aînés n'a pas pu être organisée le 3^{ème} dimanche de janvier 2021.

En contrepartie, la commune a décidé d'offrir à tous les aînés un bon d'achat à utiliser (du 19 décembre 2020 au 30 juin 2021) auprès des commerces de Volgelsheim qui avaient été contraints de fermer pendant le confinement.

Sur les 304 bons édités, 235 ont été utilisés dans les commerces suivants :

- 2 chez Arrêt Beauté Institut
- 33 au Restaurant la Boîte à Sel
- 98 chez Centrakor
- 13 chez Coiffée
- 44 chez Horticulture Kaiffer
- 2 chez Photographie Noémi Gayon
- 6 chez Optic 2000
- 5 au restaurant Soleil du Rhin
- 32 chez Tête en l'Hair

Nous remercions tous les commerçants ayant participé à cette opération, permettant une substitution heureuse à notre édition 2021, malgré les difficultés qu'ils ont rencontrées durant cette période hors du commun.



Périscolaire l'île aux sourires

Cette année 2021 a été encore une fois particulière pour le périscolaire de « l'île aux sourires » (confinement, protocoles sanitaires,...).

Malgré tout, l'équipe a su garder son dynamisme et a accueilli les enfants dans la bonne humeur.

Le 24 mars 2021, « une journée folle » attendait les enfants... Trampolines, jeux à gogo, quiz, déguisements, plus fous les uns que les autres, et fous rires étaient au rendez-vous. Cette sympathique journée a réuni 80 enfants.



Le thème de l'année scolaire 2021/2022 est LA GALAXIE « vers l'infini et l'au-delà ».

Comme toujours durant les vacances, les fêtes calendaires sont mises à l'honneur avec les enfants (Halloween, Noël, Pâques...) et les animations et bricolages sont également proposés en fonction des saisons.

Le périscolaire compte environ 98 enfants le midi en semaine et environ 40 enfants durant les vacances scolaires.

Ils sont encadrés par 10 animateurs et 2 personnes assurent le service cuisine et ménage.

Journée Nationale du Commerce de Proximité

Organisée à l'initiative de la Communauté de Communes du Pays Rhin-Brisach, avec le soutien du Cabri et de la commune, la Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP) a eu lieu le samedi 9 octobre.

8 commerces ont participé à cette journée placée sous le signe de la convivialité, certains proposant des animations ou des démonstrations :

- Benoist Bricolage
- Comptoir des Vignes
- Salon Tête en l'Hair
- Lavage du Château d'Eau
- Salon Coiffée
- Céline praticienne en réflexologie
- Horticulture KAIFFER qui a accueilli dans ses serres: Myriam (bougies), Sophie (créations bois), Rolande (bijoux en pierres naturelles), Sara (bols tibétains) et Philippe (tartes flambées).

Afin de créer une dynamique autour de cette journée, la commune a distribué 1 200 flyers et proposé un jeu permettant de gagner de nombreux cadeaux offerts par les commerçants participants.

Si les commerçants et le soleil ont bien joué le jeu, les visiteurs n'ont pas été particulièrement nombreux. Espérons que la prochaine édition remportera un franc succès.



Concours des maisons fleuries et aménagements extérieurs

Les membres du jury se sont promenés en calèche dans toute la commune le 16 juillet 2021, pour évaluer le fleurissement et les aménagements du village. Cette année, les membres de la commission cadre de vie avaient décidé également de primer les balcons et jardinets, ainsi que les jardins communaux les mieux entretenus.

Les 20 prix ont été attribués aux plus belles réalisations lors de la cérémonie qui s'est déroulée le jeudi 28 octobre à la salle des fêtes. Chaque prix était composé d'un bon cadeau, de la bande dessinée « Au Pays de Brisach » édition Volgelsheim et d'un marque-page individualisé.

Vous trouverez ci-dessous le palmarès de l'année 2021.

Maisons Fleuries 2021

- 1^{er} Prix ex-aequo *Madame Chantal HAAG*
- 1^{er} Prix ex-aequo *Monsieur Marcel RIESS*
- 3^{ème} Prix *Monsieur et Madame Marc TAINLOT*
- 4^{ème} Prix *Monsieur et Madame Alain DURR*
- 5^{ème} Prix *Madame Denise FERDER*
- 6^{ème} Prix *Monsieur et Madame Roland HOFER*
- 7^{ème} Prix *Monsieur et Madame Antonio PINHEIRO*

Aménagements extérieurs

- 1^{er} Prix *Monsieur et Madame Dominique LANNOY*
- 2^{ème} Prix *Monsieur et Madame André HAAG*
- 3^{ème} Prix *Monsieur et Madame Kurt FEHLING*
- 4^{ème} Prix *Monsieur Raphaël HEITZ*
& *Madame Elisabeth BARLIER-SCHMIDT*
- 5^{ème} Prix *Monsieur et Madame Léon OTTELARD*
- 6^{ème} Prix *Monsieur et Madame David MAUSSERT*
- 7^{ème} Prix *Monsieur et Madame Bohdan SKOROPAD*

Balcons & jardinets

- 1^{er} Prix *Monsieur et Madame Joaquim RAMOS*
- 2^{ème} Prix *Monsieur AMILANO*
- 3^{ème} Prix *Monsieur Philippe SCHOTT*

Jardins communaux

- 1^{er} Prix *Monsieur et Madame Pierre BADEROU*
- 2^{ème} Prix *Monsieur et Madame Alain WURCH*
- 3^{ème} Prix *Monsieur et Madame Raymond DHENIN*



Méritants sportifs

La commune tient chaque année à mettre à l'honneur et féliciter les sportifs méritants des clubs de Volgelsheim qui ont vécu, comme beaucoup d'autres sportifs, deux années particulières au vu de la situation sanitaire.

Ci-dessous la liste des sportifs méritants de cette année 2021 :

Pour la Compagnie des Archers :

➤ Yvette CORNIAUX

Championne du Grand Est de tir en salle en arc à poulies catégorie senior 2 femme.

Pour le club d'Athlétisme de Volgelsheim :

➤ Candyce BONJEAN

Catégorie minime :

Championne départementale au 80 m et au lancer de marteau.



Championne du Grand Est au relais 4x60 m.

Qualifiée à la finale nationale des « pointes d'or » (championnat de France), lancer de marteau à 48,23 m.

Meilleure française minime 1^{ère} année au marteau.

Championne de France par équipe de lancer de marteau.

➤ Maëline SCHWARTZ

Catégorie cadette : championne départementale (hauteur et perche).

➤ Tom WENTZINGER

Catégorie poussin : champion départemental par équipe (ballon, 50 m et longueur).

Du nouveau dans la communication: panneaux lumineux et application mobile

La commune dispose actuellement de divers moyens de communication pour vous informer au quotidien :

- Les Brèves qui vous sont distribuées après chaque conseil municipal,
- Le site Internet www.volgelsheim.fr qui a été remis à jour l'an dernier, le rendant plus ludique et plus pratique,
- 9 vitrines d'affichage situées rue de la Paix, rue de la Libération, rue de la Gare (à l'entrée de la rue de la Clef de Sol et au niveau du rond-point « locomotive »), à la Petite Hollande, rue du Poilu, rue du Génie, rue de Neuf-Brisach et place de l'Europe.
- Deux panneaux d'affichage situés près de la mairie et à l'angle de la rue du Poilu et de la rue du Pourquoi Pas, installés en 2008.

Certains d'entre vous l'avaient peut-être remarqué, nos panneaux d'affichage connaissent des moments de faiblesse depuis la fin de l'été, affichant aléatoirement des caractères, des lignes ou des messages d'alerte météo sans ordre ni raison particulière puis sont tombés en panne.



Pour continuer à vous informer mais aussi dans le but de toucher la population située en dehors des zones ciblées par ces panneaux, nous avons travaillé sur une solution de remplacement.

Deux nouveaux panneaux lumineux connectés ont ainsi été installés rue de la Paix (au même endroit que précédemment) et rue du Pourquoi Pas (au niveau de la chicane en face de Lidl) pour un montant de 32 616 € TTC + subvention CEA de 13 430 €. Dotés d'une meilleure résolution et d'un contraste amélioré, ils seront plus lisibles et permettront la diffusion de tout type de contenus multimédias en haute définition donnant du style à nos messages grâce au réalisme des images.

Mais la grande nouveauté, c'est la mise en place d'une application mobile permettant à tous d'être au courant des informations publiées et ce, quel que soit le modèle de son périphérique mobile.

Cette application s'appelle City All et est téléchargeable depuis App Store et Google Play.

Elle reflétera l'affichage des panneaux mais, outre cette information à portée de doigt, cette solution portable offrira aussi d'autres avantages :

- Contacter la mairie et ses services administratifs...
- La possibilité de recevoir des alertes / notifications en temps réel (alertes sanitaires, intempéries, événements...).
- Pouvoir effectuer des signalements pour participer à l'amélioration du cadre de vie
- Répondre aux sondages qui vous seront proposés (participation citoyenne).



Alors comment vous connecter ? Rien de plus simple :

Téléchargez gratuitement l'application CityAll, puis sélectionnez Volgelsheim. N'oubliez pas de vous abonner pour recevoir toutes les notifications



Convention de partenariat avec la Procureure: rappel à l'ordre



Le 18 novembre 2021, le Maire Philippe MAS a signé une convention de partenariat avec la Procureure de la République de Colmar, lui permettant la mise en œuvre de la procédure de « rappel à l'ordre ».

Le principe de ce dispositif est de permettre au Maire de convoquer un administré auteur de faits mineurs susceptibles de porter atteinte au bon ordre dans la commune et de le réprimander verbalement, puis de remettre un rapport au Procureur de la République.

Ce système permettra d'aller plus loin dans la lutte contre les incivilités au niveau local.

Un fruitier pour les naissances

Le dimanche 28 novembre après-midi a eu lieu la plantation d'un arbre fruitier, un pommier, accompagné d'une plaque indiquant tous les prénoms des enfants de la commune nés en 2020 pour les honorer et étoffer ainsi le verger près de la Gare.

Les familles ayant eu des naissances en 2019 ont, quant à elles, enfin pu officialiser l'événement devant le cerisier planté l'année dernière à leur intention. En effet, à cause du contexte sanitaire, l'événement n'avait pas pu avoir lieu.

Chaque enfant a ainsi pu être photographié devant « son » arbre pour immortaliser le moment. Les photographies réalisées ont été envoyées aux familles au mois de décembre.

À tout moment, chacune et chacun pourront profiter de ce verger qui regroupe maintenant une dizaine de fruitiers !



Illuminations de Noël

Le vendredi 26 novembre en début de soirée, les enfants des écoles et du périscolaire se sont retrouvés Place de l'Europe pour accrocher leurs décorations sur les sapins mis à leur disposition.

Après un décompte crié par les enfants, a eu lieu le lancement des illuminations de Noël. Cet événement marque le coup d'envoi de la saison des fêtes de Noël. À la place du traditionnel goûter servi sur place, les enfants ont échangé le bon reçu à l'école contre un sachet de friandises.



Cérémonie de la Sainte-Barbe

La cérémonie de la Sainte-Barbe a eu lieu le samedi 27 novembre place de l'Europe. À cette occasion, plusieurs membres du Corps des Sapeurs-Pompiers ont été distingués.

Médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers:

- échelon bronze (10 années) pour le Caporal-chef Grégory HORNUNG
- échelon bronze (10 années) pour le Sergent Jérôme BARLIER
- échelon argent (20 années) pour l'Adjudant David LACROIX
- échelon argent (20 années) avec rosette pour mérite exceptionnel pour l'Adjudant-chef Aristide WOLFS (Chef de Corps du Centre de Première Intervention de Volgelsheim)

Promotions:

- attribution de l'appellation Sapeur de 1^{ère} classe pour le sapeur 2^{ème} classe Kevin NISCHWITZ (et remise fourragère)
- nomination au grade de Sergent pour le Caporal-chef Grégory HORNUNG
- attribution de l'appellation Sergent-chef pour le Sergent Jérôme BARLIER

- attribution de l'appellation Adjudant-chef pour l'Adjudant Thiebault DEMOUCHE
- attribution de l'appellation Adjudant-chef pour l'Adjudant Sébastien IMHOFF



Travaux et achats de l'année 2021

Travaux de rénovation à la mairie

Les conseillers ont décidé, dans un premier temps, de faire réaliser des travaux de rénovation du 1^{er} étage (peinture des murs et plafonds, nettoyage des sols, vitrification des parquets...) ainsi que le nettoyage des fauteuils.

Le conseil municipal a décidé d'enchaîner avec la rénovation des locaux du rez-de-chaussée aile Nord de la mairie (remplacement de la moquette par du lino, peinture des murs et plafonds). Le montant définitif des

travaux est de 67 500 € TTC. À noter que d'autres travaux seront encore nécessaires pour poursuivre cette rénovation.



Travaux d'entretien de la voirie communale, programme 2021

Les travaux de réfection de la rue des Villas et de la rue des Glycines ont été réalisés au mois de juillet. Des travaux d'entretien de la voirie dégradée ont été effectués dans une grande partie des rues de la commune ainsi que dans les cours des écoles Perrault et Grimm. Les travaux ont été confiés aux entreprises TRADEC de Colmar et COLAS de Pfstatt pour un montant TTC de 63 132 €.



Achat bras et cuve d'arrosage

Pour optimiser les opérations d'arrosage dans la commune, le micro-tracteur a été équipé d'un bras d'arrosage et d'une cuve tractée. Ces éléments ont été achetés auprès de la société HAAG pour un montant de 21 180 € TTC.

Bâtiment Mess : travaux de désamiantage

Les travaux de désamiantage et de déplombage du bâtiment, situé rue de Neuf-Brisach, ont été réalisés par l'entreprise D.I. ENVIRONNEMENT pour un montant de 65 102 € TTC.

La Comcom Pays Rhin-Brisach, propriétaire à 50%, a pris en charge la moitié de la somme.



Vidéoprotection

Les travaux ont été réalisés cet été et cet automne par la société VIALIS. Ce projet permettra la surveillance de certaines zones sensibles, notamment les dépôts sauvages sur les points de collecte du village. Le montant total de l'opération s'élève à 150 909 € TTC.

La participation de la Région Grand Est est de 20 000 €, la subvention de la Préfecture FIDP est de 18 800 € et la subvention versée par la CEA est de 30 000 €, soit une charge résiduelle pour la commune de 82 109 €.



Achat de décorations de Noël sur le cèdre Place de l'Europe

La commission « Cadre de vie » a décidé d'améliorer la décoration de Noël, Place de l'Europe, par le remplacement de guirlandes et l'achat de nouvelles boules de Noël pour le cèdre. Le montant de ces achats de fournitures s'élève à 4 265 € TTC auxquels il faudra ajouter 2 160 € TTC de location de nacelle pour la pose et dépose de ces décorations.



Rénovation des sanitaires de la Plaine de Jeux

Les travaux ont été effectués par l'entreprise BIRAUD Chris et les ouvriers municipaux pour la somme de 5 000 € TTC.

Achat de nouveaux véhicules ateliers et police

Le véhicule Partner des ateliers, acheté en 2000, a été remplacé par un utilitaire essence Citroën Berlingo pour un montant de 16 915 € TTC.

Le véhicule de la police municipale datait de 2009 et rencontrait de nombreux problèmes. Le nouveau véhicule acheté pour la somme de 15 172 € est de type Citroën C3 Aircross SUV.



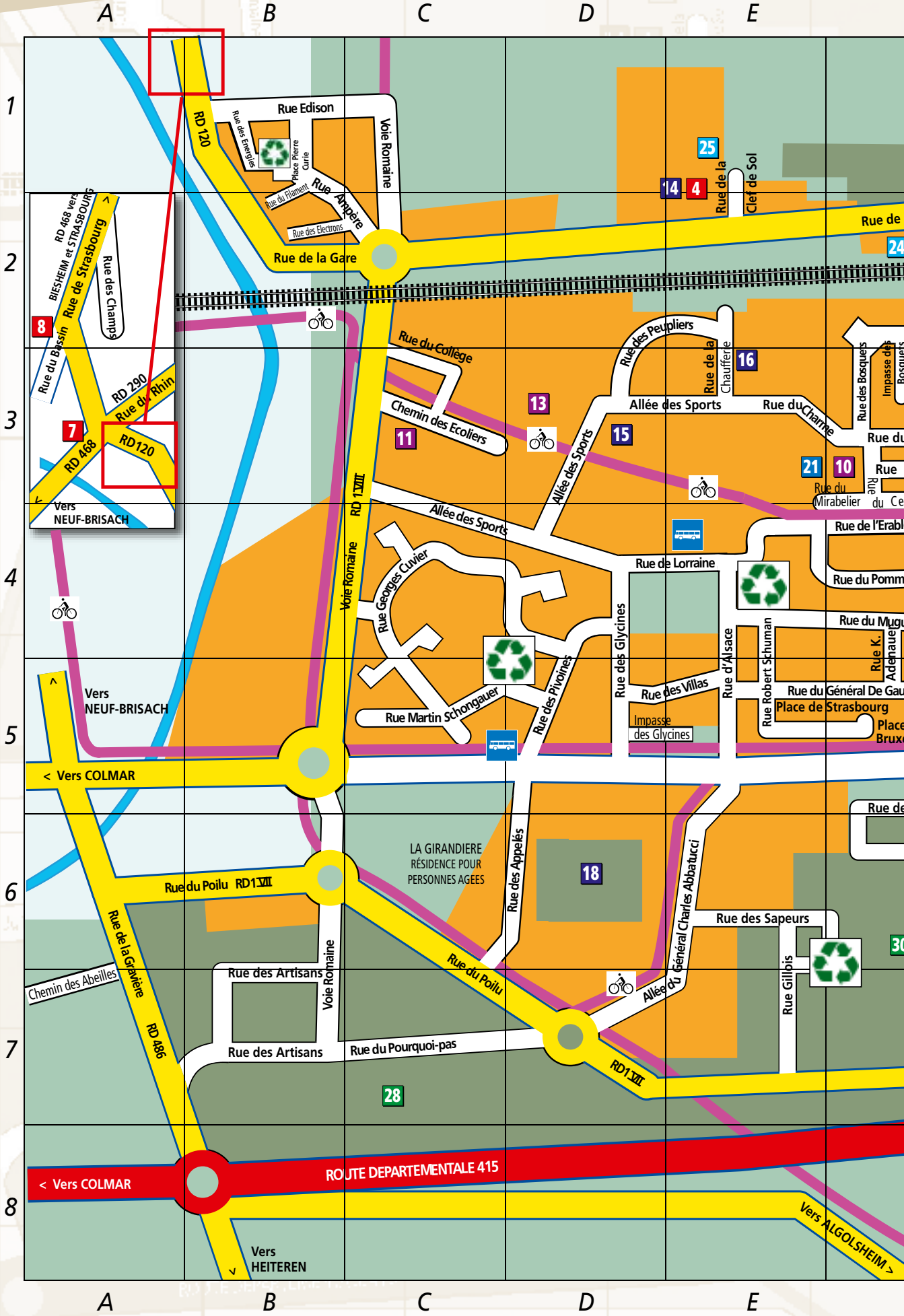
Jardins communaux : travaux de rénovation des abris

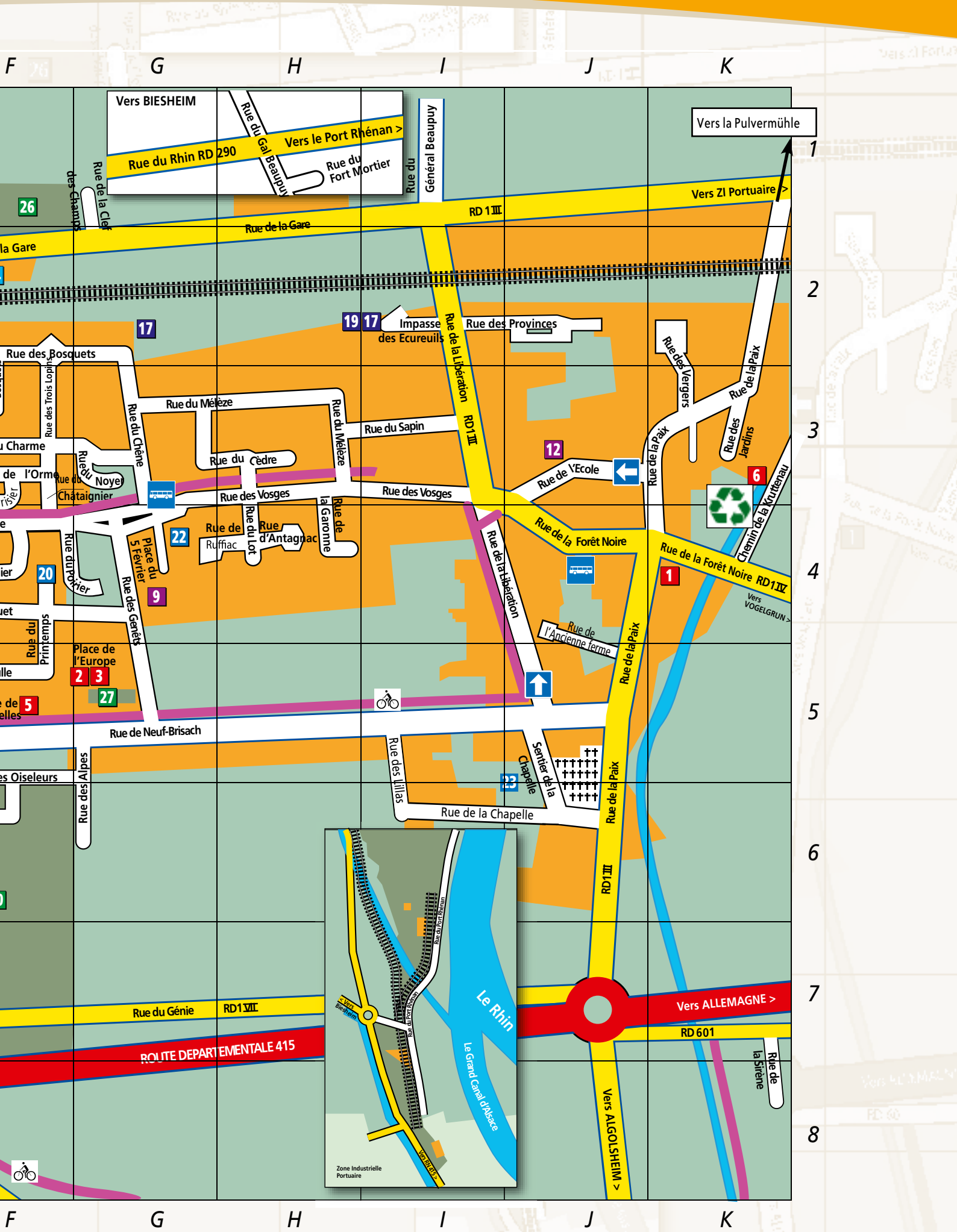
Les jardins ont été aménagés en 2003 et les abris se sont dégradés au fil des années. Des travaux de rénovation de ces cabanes ont été réalisés au courant du printemps par l'entreprise Création Bois et par les ouvriers municipaux. Ces travaux ont coûté la somme de 13 635,10 € TTC, la subvention de la Préfecture au titre des jardins partagés est de 6 000 €.

Infos Administratives

Pièce - acte désiré	Où s'adresser	Pièces ou renseignements à fournir	Coût	Commentaire
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer votre date de naissance, vos nom et prénoms, photocopie de la pièce d'identité.	Gratuit	
➔ les personnes nées à l'étranger	Service Central de l'Etat Civil 44941 NANTES Cédex ou courrier.scec@diplomatie.gouv.fr	remplir le formulaire en ligne	Gratuit	
➔ les personnes nées dans les DOM-TOM	Mairie du lieu de naissance ou Direction des Archives de France (Outre Mer) 27, rue Oudinot à 75700 PARIS	Indiquer votre date de naissance, vos nom et prénoms.	Gratuit	
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer votre date de mariage, vos nom et prénoms. Joindre copie de la pièce d'identité	Gratuit	
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Date du décès, nom et prénoms. Joindre copie de la pièce d'identité	Gratuit	
Inscription sur la liste électorale	Mairie du lieu de domicile ou www.demarches.interieur.gouv	Livret de famille ou extrait d'acte de naissance, carte d'identité et justificatif de domicile	Gratuit	
Carte nationale d'identité	Pour l'arrondissement de Colmar : Mairie d'Andolsheim, Colmar, Munster, Neuf-Brisach et Wintzenheim	Le N° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de votre démarche en ligne sur https://www.service-public.fr/ Une photo d'identité de moins de 6 mois et ressemblante. Un justificatif de moins de 6 mois. La carte d'identité actuelle ou la déclaration de perte ou de vol.	1 ^{ère} demande et renouvellement : Gratuit En cas de perte ou vol d'une carte : coût 25 €	Délai d'obtention : 3 à 4 semaines Attention ! La carte d'identité est valable 15 ans pour les + de 18 ans
Passeport biométrique	Pour l'arrondissement de Colmar : Mairie d'Andolsheim, Colmar, Munster, Neuf-Brisach et Wintzenheim	Le N° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de votre démarche en ligne sur https://www.service-public.fr/ Une photo d'identité de moins de 6 mois et ressemblante. Un justificatif de moins de 6 mois. Le passeport à renouveler ou la déclaration de perte ou de vol. Pour un mineur : justificatif de domicile des parents et pièce d'identité du parent qui fait la demande»	Timbre fiscal et délai : se renseigner à la mairie de dépôt pour faire la demande de passeport	
Extrait du casier judiciaire n°3	➔ personne née en France ou à l'étranger : Casier judiciaire National 44079 NANTES Cedex ou www.cjn.justice.gouv.fr ➔ personne née dans les DOM-TOM : Tribunal de Grande Instance du lieu de naissance	formulaire à remplir en ligne	Gratuit	
Certificat de nationalité française	Tribunal d'Instance dont dépend le domicile	Carte d'identité, extrait d'acte de naissance, ...	Gratuit	Se renseigner au Tribunal d'Instance
Carte de séjour	Préfecture de Colmar	Se renseigner sur le site internet : www.service-public.fr		Renseignements à la Préfecture
Légalisation de signature	Mairie	Présenter une pièce d'identité. La signature à légaliser doit être apposée devant un agent communal	Gratuit	
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou du domicile	Fournir l'état civil des membres de la famille	Gratuit	
Documents budgétaires	Mairie			Peuvent être consultés en mairie
PACS	Mairie	Formulaire à récupérer en mairie		

Plan de Volgelsheim





INDEX DES RUES

Abbatucci (Allée du Gal Charles)	E6	Ecole (Rue de l')	J3	Noyer (Rue du)	G3
Abeilles (chemin des)	A6	Ecoliers (Chemin des)	C3	Oiseleurs (Rue des)	F5-F6
Adenauer (Rue Konrad)	F5	Ecureuils (Impasse des)	I2	Orme (Rue de l')	F3
Alpes (Rue des)	G6	Edison (Rue)	B1	Paix (Rue de la)	J5
Alsace (Rue d')	E4	Electrons (Rue des)	B2	Peupliers (Rue des)	D3
Ampère (Rue)	B1	Energies (Rue des)	B1	Pivoines (Rue des)	D5
Ancienne Ferme (Rue de)	J4	Erable (Rue de l')	F4	Poilu (Rue du)	C6
Antagnac (Rue d')	H4	Europe (Place de)	G5	Poirier (Rue du)	FG4
Appelés (Rue des)	D6	Février (Place du 5)	G4	Pommier (Rue du)	F4
Artisans (Rue des)	B7	Filament (Rue du)	B2	Port Rhéнан	(encart)
Bassin (Rue du)	A3	Forêt Noire (Rue de la)	J4	Pourquoi-pas (Rue du)	C7
Beaupuy (Rue du Général)	HI 1	Fort Mortier (Rue du)	H1	Printemps (Rue du)	F5
Bosquets (Impasse des)	F3	Gare (Rue de la)	F2	Provinces (Rue des)	J2
Bosquets (Rue des)	F2	Garonne (Rue de la)	H4	Pulvermühle (encart)	K1
Bruxelles (Place de)	F5	Genêts (Rue des)	G4	Rhin (Rue du)	A3/G1
Cèdre (Rue du)	H3	Génie (Rue du)	G7	Romaine (Voie)	C3
Cerisier (Rue du)	F3	Gillois (Rue)	E7	Route départementale 415	D8
Champs (Rue des)	A2	Glycines (Impasse des)	D5/E5	Ruffiac (Rue de)	H4
Chapelle (Rue de la)	J6	Glycines (Rue des)	D4	Sapeurs (Rue des)	E6
Chapelle (Sentier de la)	J5	Gravière (Rue de la)	A7	Sapin (Rue du)	I3
Charme (Rue du)	F3	Jardins (Rue des)	K3	Schongauer (Rue Martin)	C5
Châtaignier (Rue du)	F3	Kruttenu (Chemin de la)	K4	Schuman (Rue Robert)	E5
Chaufferie (Rue de la)	E3	Libération (Rue de la)	I3	Sirène (Rue de la)	K8
Chêne (Rue du)	G3	Lilas (Rue des)	I5	Sports (Allée des)	D3-C4
Clef de Sol (Rue de la)	E2	Lorraine (Rue de)	D4	Strasbourg (Place de)	EF5
Clef des Champs (Rue de la)	G1	Lot (Rue du)	H4	Strasbourg (Rue de)	A2
Collège (Rue du)	C3	Mélèze (Rue du)	H3	Trois lopins (Rue des)	F3
Curie (Place Pierre)	B1	Mirabelliers (Rue du)	F3	Vergers (Rue des)	K2
Cuvier (Rue Georges)	C4	Muguet (Rue du)	F4	Villas (Rue des)	D5
De Gaulle (Rue du Général)	F5	Neuf-Brisach (Rue de)	G5	Vosges (Rue des)	H3

Administrations

1	Mairie	K4
2	Place de l'Europe-Poste-Pharmacie	G5
3	Dépôt d'incendie	G5
4	Ateliers municipaux	E1-E2
5	Com.com Pays Rhin-Brisach	F5
6	Point Vert	K3
7	Centre Routier	A3
8	Service de la Navigation	A2

Groupes scolaires / Crèche

9	Crèche Les Harzalas	G4
10	Ecole maternelle Alexandre Dumas et Périscolaire Association PREALIS	F3
11	Groupe scolaire Charles PERRAULT	C3
12	Ecole Primaire Les Frères GRIMM	J3
13	Collège Robert Schuman	D3

Equipements sportifs et de Loisirs

14	Complexe sportif	E1/E2
15	COSEC et terrain d'évolution	D3
16	Tennis	E3
17	Plaine de Jeux	G2
18	Square des Bords du Rhin et Parc André MANN	D6
19	Local Scouts	H2

Bâtiments Culturels et Culturels

20	Mille Club	F4
21	Bibliothèque Municipale	E3
22	Maison Saint Jean XXIII	G4
23	Chapelle évangélique	J6
24	Gare touristique	F2
25	Salle des fêtes	E1

Zones d'Activités

26	Zone d'activités de la Gare	F1
27	Centre Europe	G5
28	Zone d'Activités du Château d'eau	C7
29	Zone Industrielle et Portuaire	
30	Parc d'Activités du Génie	F6



Point d'Apport Volontaire



Urbanisme

Les autorisations d'urbanisme sont constituées de 3 catégories de permis (de construire, d'aménager et de démolir) et de la déclaration préalable.

Un « délai de base » d'instruction des demandes d'urbanisme est fixé.

Ce délai est de 1 mois pour les déclarations préalables, 2 mois pour les permis de construire des maisons individuelles et les permis de démolir et 3 mois pour tous les autres permis.

Ce délai peut toutefois être prorogé en cas de consultation de services extérieurs.

Vous pouvez télécharger les formulaires sur le site : <http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



PROCÉDURE	OBJET	PIÈCES À JOINDRE
<p>PERMIS DE CONSTRUIRE PERMIS D'AMENAGER</p>	<p>Un permis de construire est notamment exigé dès lors que les travaux envisagés pour une construction nouvelle ou existante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m², ont pour effet de créer s'il s'agit d'une extension, une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² dans les zones urbaines couvertes par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé. Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 150 m². ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation), <p>À noter : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher de la future construction dépasse 150 m².</p>	<ul style="list-style-type: none"> formulaire de demande de permis de construire plan de situation (4 ex) échelle comprise entre 1/5000 et 1/25000 plan de masse coté (4 ex) échelle comprise entre 1/50 et 1/500 plan en coupe du terrain (4 ex) notice décrivant le terrain et présentation du projet plan des différentes façades et toitures (4 ex) échelle de 1/50 ou 1/100 représentation de l'aspect extérieur de la construction (4 ex) photographies des lieux
<p>DÉCLARATION PREALABLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> travaux qui créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. S'il s'agit d'une extension, le seuil de 20 m² est porté à 40 m² sauf si on dépasse le seuil de 150m² (Permis de construire). travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment, travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux à condition de ne pas modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, (Permis de construire). 	<ul style="list-style-type: none"> formulaire de demande de déclaration préalable plan de situation (4 ex) échelle comprise entre 1/5000 et 1/25000 plan de masse coté (4 ex) échelle comprise entre 1/50 et 1/500 plan des façades et toiture si modification (4 ex) échelle de 1/50 ou 1/100 photographies des lieux un croquis et un plan coté dans les 3 dimensions (4 ex) représentation de l'aspect extérieur de la construction (4 ex)
<p>CERTIFICAT D'URBANISME</p>	<ul style="list-style-type: none"> certificat informatif (dispositions d'urbanisme et régime des taxes et participations d'urbanisme) certificat détaillé (constructibilité du terrain lors de la réalisation d'une opération déterminée) <p>Ce document est téléchargeable sur le site www.urbanisme.equipement.gouv.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> formulaire de demande de certificat d'urbanisme plan de situation (2 ex) plan de masse coté (4 ex) note descriptive de l'opération indiquant s'il y a lieu la destination et la nature des bâtiments projetés, ainsi que la superficie de leurs planchers (seulement pour le certificat détaillé)
<p>DEMANDE D'INTERVENTION SUR LE DOMAINE PUBLIC</p>	<ul style="list-style-type: none"> travaux empiétant sur le trottoir ou la chaussée : installation d'un échafaudage, dépôt de bois ... 	<ul style="list-style-type: none"> formulaire de demande d'intervention sur le domaine public

Règles communes au permis de construire, au permis d'aménager et à la déclaration préalable :

- Les travaux doivent commencer dans un délai de trois ans à compter de la délivrance de l'autorisation; ils ne doivent pas être interrompus pendant plus d'un an.
- Depuis le 1^{er} mars 2012, en cas de création de surfaces de plancher, le demandeur sera assujéti au versement de la taxe d'aménagement qui a remplacé la Taxe Locale d'Équipement (construction close de + de 5m² et 1,80 m de hauteur). Le taux de la part communale voté par le conseil municipal pour cette taxe est de 4 %.
- NB : définition de la surface de plancher : Somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre,

calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment (excluant ainsi les épaisseurs correspondant à l'isolation).

SUBVENTIONS

Pour le ravalement de façades ou l'installation de systèmes de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire utilisant les énergies renouvelables et les énergies renouvelables propres productrices d'électricité, une subvention de 400 € est versée par bâtiment ou 800 € dans le cas où l'immeuble comprendrait plusieurs appartements. Les personnes intéressées peuvent venir en mairie

retirer le formulaire et le règlement définissant les conditions d'octroi des subventions ou le télécharger sur le site de la mairie www.volgelsheim.fr rubrique « documents à télécharger ».

Depuis le 26 mai 2021, c'est le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Comcom Pays Rhin-Brisach qui s'applique. Vous pouvez consulter le plan et le règlement en mairie ou sur le site de la commune www.volgelsheim.fr rubrique « pratique ».

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux services de la mairie (03 89 72 52 09).

Adresses utiles

Plan
Mairie K4

16, rue de la Paix - Tél. 03 89 72 52 09
Courriel: mairie@volgelsheim.fr - site internet: www.volgelsheim.fr

Heures d'ouverture:

du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Horaires d'été de 8h à 12h et de 13h à 17h

Salle des Fêtes E1

Rue de la Clef de Sol - Tél. 03 89 30 34 16

La Poste G5

La Poste - Tél. 3631

Heures d'ouverture:

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - mercredi et samedi de 9h à 12h

Communauté de Communes du Pays Rhin-Brisach F5

16, rue de Neuf- Brisach

Tél. 03 89 72 56 49

Courriel: accueil@paysrhinbrisach.fr

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h – Fermée le jeudi après-midi

COMCOM BUS

3 € le trajet simple du lundi au samedi de 8h à 18h

Tél. 03 89 61 57 36

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Tél. 03 89 72 27 77 - Courriel: ram@paysdebrisach.fr

Les permanences du RAM sont :

À l'antenne RAM de Biesheim, 1 place de l'école

- Les lundis de 13h30 à 17h

- Les mercredis de 8h30 à 12h

Uniquement les lundis en période de vacances scolaires

À l'antenne RAM de Fessenheim, 2 rue du Rhin

- Les mardis de 13h30 à 17h

- Les jeudis de 13h30 à 17h

Uniquement les jeudis en période de vacances scolaires

Sur rdv en dehors des permanences

Vous pouvez également solliciter un rdv en visio

Multi-accueil « Les Harzalas » G4

Place du 5 Février - Tél. 03 89 72 83 90 - Fax 03 89 72 89 56

Courriel: harzalas@paysrhinbrisach.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15

Multi-accueil «Les Mickalas»

20, rue Albert Schweitzer - KUNHEIM

Courriel: mickalas@paysrhinbrisach.fr

Tél: 03 89 78 80 79

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15



La halte d'enfants La Gaminerie
accueille 10 enfants, âgés de 1 à 4 ans,
les matins, de 8h à 12h :

Lundi et Mardi à KUNHEIM

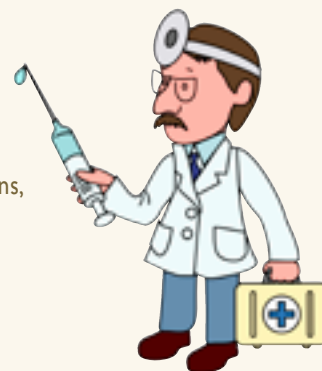
Mercredi à DESSENHEIM

Jeudi et Vendredi à WIDENSOLEN

Tél. 07 70 12 65 76

Courriel: gaminerie@paysrhinbrisach.fr

Pour tout renseignement pôle petite enfance de la Comcom
Pays Rhin-Brisach



Soins médicaux

Médecins:

Docteur RITTER-MEINICKE H5

4b, place de l'Europe - Tél. 03 89 72 90 33

Pharmacie:

M. DOSSMANN / Mme BOLOGNA G5

Place de l'Europe - Tél. 03 89 72 68 35

Masseurs-kinésithérapeutes:

M. DESFOURS/ Mme GOZE E6

11, Allée du Général Abbatucci - Tél. 03 89 72 68 67

Podologue, pédicure:

Anne-Laure KRIZMANIC E6

11 Allée du Général Abbatucci - Tél. 03 89 72 95 53

Centre Médico Social

10, rue de Strasbourg - 68600 NEUF-BRISACH

Tél. 03 89 72 64 40

Rencontre avec assistante pôle senior sur rendez-vous les vendredis
après-midi

Horaires d'ouverture : lundi de 13h30 à 17h / mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / mercredi de 8h30 à 12h

Urgences

Sapeurs-Pompiers - Tél. 18

Corps des Sapeurs-Pompiers de Volgelsheim

Dépôt d'incendie, place de l'Europe G5

Tél. 03 89 72 96 56

Gendarmerie de Neuf-Brisach

9, rue de Belfort

Tél. 17 ou 03 89 72 56 87



Cultes

Presbytère catholique :

Curé Jorge MARQUES

1, rue Saint Jean - NEUF-BRISACH

Tél. 03 89 72 53 13 - Site internet : cparoisses-brisach.fr

Equipe relais de l'église catholique : Mesdames AUDEBEAU, WEYEMBERG, MEGEL et LOUIS sont à votre disposition pour faire le lien entre la communauté et la paroisse et répondre à des demandes spécifiques.

Voir à la Maison Saint Jean XXIII pour les contacter.

Presbytère protestant :

Pasteur suffragant Joaquin TROGOLO et Pasteur Véronique SPINDLER

11 rue d'Alsace - ALGOLSHEIM - Tél. 03 89 72 57 00

Eglise évangélique Ménonnite Bethel

Pasteur Mario LEIMGRUBER

1, rue des Lilas - VOLGELSHEIM

Tél. 06 21 24 50 76



Périscolaire

Association PREALISF3

Bâtiment école maternelle Alexandre DUMAS

17, rue du Charme (entrée rue de l'Orme)

Tél. 03 89 58 68 84

Ecoles

Maternelle Alexandre DUMASF3

17, rue du Charme

Tél. 03 89 72 77 25

Maternelle Charles PERRAULTC3

Chemin des Ecoliers

Tél. 03 89 72 53 84.....

Primaire Les Frères GRIMMJ3

3, rue de l'Ecole

Tél. 03 89 72 96 37.....

Primaire Charles PERRAULT.....C3

Chemin des Ecoliers

Tél. 03 89 72 52 73

Collège Robert SCHUMAND3

Chemin des Ecoliers

Tél. 03 89 72 55 00



Bibliothèque municipaleF3

Ecole Dumas - 17, rue du Charme

Tél. 03 89 72 79 85

bibliotheque@volgelsheim.fr

Ouverte : lundi de 13h30 à 17h30

mercredi de 13h30 à 17h30

et vendredi de 14h à 17h

vacances scolaires : lundi et mercredi de 13h30 à 17h30

(13h à 17h en été)



Elimination des déchets

Point Vert à Volgelsheim K3

Chemin de la Kruttenau à côté de la station d'épuration

Du 1^{er} avril au 30 septembre - mercredi de 14h30 à 16h30 et samedi de 9h à 12h

Du 1^{er} octobre au 30 novembre - mercredi de 14h30 à 16h30 et samedi de 10h à 12h

Du 1^{er} décembre au 15 janvier - samedi de 10h à 12h

Du 16 janvier au 31 mars - mercredi de 14h30 à 16h30 et samedi de 10h à 12h

Conteneurs vieux papiers, verre et plastique

Point Vert K3

Rue d'Alsace E4

Rue Gillois E6

Rue Martin Schongauer D5

Place Pierre Curie B1

Tubes bio-déchets

Point Vert K3

Rue d'Alsace E4

Déchetterie à Biesheim

Rue de l'Ecluse - Tél. 03 89 72 97 03

mardi de 9h à 13h/ mercredi de 9h à 16h (18h heure d'été)

vendredi de 10h à 16h, jeudi de 14h à 15h45 et samedi de 9h à 16h

(18h heure d'été) - Pour les professionnels jeudi de 16h à 18h

Déchetterie à Dessenheim

Rue de Rustenhardt - Tél. 03 89 72 77 14

lundi de 14h à 16h (18h heure d'été)

mercredi de 14h à 16h (18h heure d'été)

samedi de 9h à 17h (18h heure d'été)

Déchetterie à Heiteren

Rue Saint Jacques - Tél. 03 89 77 31 06

mercredi de 9h à 13h, jeudi de 9h à 13h

et samedi de 14h à 17h (18h heure d'été)



Divers

Foyer-Hôtel ADOMAF2

15, rue du Charme - Tél. 03 89 72 57 60

Résidence la GirandièreC6

5, rue des Appelés - Tél. 03 89 21 06 26 - Fax. 03 89 30 89 52

Centre des Finances Publiques de Neuf-Brisach

Caserne MAHON - 3, rue des Vosges - 68600 NEUF-BRISACH

Tél. 03 89 72 54 35

t068014@dgifp.finances.gouv.fr

Horaires : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

Fermé les mardis, jeudis et vendredis après-midi

Vialis (Compteur électrique)

4, rue de l'Arsenal - 68600 NEUF-BRISACH

Tél. 03 89 72 29 90 - Courriel : agenceneufbrisach@vialis.net

Urgence dépannage : 0 806 807 810

Urgence fibre/TV/téléphonie : 09 73 01 02 03

SIAEP de la Plaine du Rhin (Compteur d'eau)

2, rue Salin de Niar - 68600 NEUF-BRISACH

Tél. 03 89 72 69 55 - accueil@siaepplainedurhin.fr

INFOBEST

Ile du Rhin - 68600 VOGELGRUN

Tél. 03 89 72 04 63 - Fax 03 89 72 61 28

Assistante sociale pour les personnes âgées

Pôle gérontologique « Ill Ried et Rhin »

44, Grand Rue - 68180 HORBOURG-WIHR

Tél. 03 89 21 74 94 - Fax : 03 89 21 74 92



Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Deux textes engagent les communes au 1er janvier 2022. Ils prévoient :

- D'une part, la saisie par voie électronique (SVE) : toutes les communes devront être en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU) par voie électronique, ainsi que les déclarations d'intention d'aliéner. En effet, l'article L112-8 du code des relations entre le public et l'administration permet aux pétitionnaires de saisir l'administration de manière dématérialisée selon différentes modalités (courriel, formulaire de contact, usage d'un téléservice...);
- D'autre part, les communes de plus de 3 500 habitants, avec leur centre instructeur, devront, quant à elles, disposer d'une téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme.

À noter que le pétitionnaire aura toujours la possibilité de déposer ses demandes au format papier s'il le souhaite.

Ce service dématérialisé offrira aux pétitionnaires :

- Une réduction des délais d'envoi et de transmission entre services,
- Une amélioration de la disponibilité du service pour le dépôt des DAU (24h/24),
- Une plus grande transparence sur l'état d'avancement des dossiers,
- Une réduction des coûts liés à la constitution et aux dépôts des DAU, Et aux agents, la suppression des étapes de ressaisie.



Pour répondre à cet objectif du 1er janvier 2022 et dématérialiser l'ensemble de la chaîne d'instruction des DAU, l'État, via le programme « Démat. ADS » met en place une plateforme (PLAT'AU) qui permettra de faire communiquer nos systèmes d'information avec ceux de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'instruction des actes d'urbanisme.

Par ailleurs, afin d'accélérer le déploiement de solutions permettant de répondre aux exigences de la loi ELAN (réception et instruction dématérialisée), l'État a décidé de soutenir les collectivités par le versement d'une subvention qui s'élève à 4400 € pour une commune instructrice autonome comme Volgelsheim.

Dans ces conditions vu la subvention dont peut bénéficier la commune et vu les avantages annoncés de la dématérialisation, la commune a décidé d'acquérir dès à présent un nouveau logiciel lui permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme. Ce processus devrait être opérationnel au courant du mois de janvier 2022.

Toa Nui

'la ora na

Si vous avez envie d'une activité complète, mêlant danse, traditions, confection de costumes, chants, rejoignez-nous !

Toanui se réunit une fois par semaine pour des cours de danse tahitienne, mais aussi pour des moments de partage sur la culture polynésienne.

Une immersion totale vous attend à la salle des fêtes de Volgelsheim, tous les lundis soir, de 19h à 21h 30. L'association propose également l'animation de divers événements, publics ou privés, comme des anniversaires, mariages, inaugurations, salons...

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

L'équipe Toanui

toanui68@outlook.fr

Facebook: TOANUI68

Instagram: toanui68

Téléphone: 06 84 74 79 27



Clément R.



Lola



Victor



Clément P.



Maxence G.



Léandre



Maxence. K

Naissances

KOUDALO Malika	30/10/2020
ARONI Victor	20/11/2020
RAUL Clément	23/11/2020
CASINHAS Axel	09/12/2020
HAJDARAJ Lian	09/12/2020
AGYAPONG Rihana	10/12/2020
RABETTE CLEMENT Gauthier	15/12/2020
MARZIEV Mansour	02/01/2021
BALINT Selin	23/01/2021
ADELIN Wassim	15/02/2021
DIALLO Hadja-Houleyratou	25/02/2021
OKOEKA Prosper	03/03/2021
KLÉCHA Jeanne	14/03/2021
DEJOYE Lola	17/03/2021
PRETOT Clément	28/03/2021
CASTILLO Elina	01/04/2021
DUTEIL Léo	01/04/2021
KOHN Maxence	29/04/2021
LEROY Léandre	01/05/2021
ALZYAB Omar	13/05/2021
CHACHI Amira	13/06/2021
GOMES Shana	13/06/2021
WASTERVAL Maxime	18/06/2021
GAVROY Louison	21/07/2021
SABOTIC Muhammed	21/07/2021
KHENOUSI Nayla	24/07/2021
WOELFLIN Owen	24/07/2021
HERCIU Nicolas	26/07/2021
LOOS Lyanna	07/09/2021
GUILY Maxence	08/09/2021
FIGLESTHALER Aimé	11/09/2021
PERTRON Louis	21/09/2021
MARZOUK Anas	29/09/2021
AISSA Zaynab	11/10/2021

Décès

SIBOLD Jutta née WINTER	10 novembre 2020
LOUIS Pierre	23 novembre 2020
VIRALODE Madeleine	30 novembre 2020
GINTHER Alice née WIECZOREK	10 décembre 2020
ITTEL Jean-Marc	21 décembre 2020
GEISSLER Noémie	4 janvier 2021
BARLEON Jean Emile	1 février 2021
APAYDIN née BULDUK Safiye	13 février 2021
BECK Sonia	11 mai 2021
CARVALHO DA SILVA Isabel née GOMES PEIXOTO	12 juin 2021
RIESS Edith née SANMARTI	10 juillet 2021
PRIETO Pedro	20 juillet 2021
URBAN Jeannine née POMA	9 août 2021
PESSOTTO Elisabeth	10 août 2021
LEVINSKI Alexandre	4 septembre 2021
REY Jean	8 septembre 2021
LATREUILLE Emilie née HEITZLER	13 septembre 2021
MAISTRIAUX Erika née TRETOW	28-oct-21
FROEHLI Irène née RATZEL	1 ^{er} novembre 2021

Mariages

09/01/2021	KOLASINAC Benjamin et ZAHITOVIC Azra
23/01/2021	REBERT Laurent et HASENFORDER Laura
27/02/2021	KLECHA Ludovic et CHEVASSU Eva
19/06/2021	MURY Nicolas et HANITRINIAINA Razanamaro
21/08/2021	MAS Alexandre et HECKLE Emilie
18/09/2021	HONS Jordan et BOUGEANT Laura

Les Incroyables Talents de Volgelsheim

Cette année, la commission informations a souhaité vous faire découvrir les talents et/ou les passions des Volgelsheimois et Volgelsheimaises. Après avoir distribué un flyer expliquant notre recherche, certains ont répondu spontanément à notre appel comme Atolea, Barbara Gogniat, Corinne Neufeind, Milla, Olivier Becoulet, Thibault et Sabine Gazza. D'autres personnes talentueuses mais peut-être trop humbles ou trop timides pour se mettre en avant nous ont été suggérées et nous les avons contactées à travers un questionnaire pour vous les présenter. Il s'agit de Anaé Lacroix, Hubert Gross, Johann Gebert, Lisa P. et Benoît Roth.



Atolea - le chant

Atolea est une jeune fille de 15 ans. Elle chante depuis toute petite et suit un cours particulier de coach vocal avec CHRIS à l'école de musique de Volgelsheim.

Une professeure de l'école primaire avait déjà remarqué qu'elle avait une jolie voix et lui avait alors conseillé un professeur de chant.

Elle a déjà participé à plusieurs manifestations et spectacles y compris

au repas des aînés de Volgelsheim en janvier 2020 où sa prestation a été grandement appréciée. Elle a fait partie d'un groupe de rock dans lequel elle était chanteuse, ce qui lui a permis d'exposer son talent lors d'autres événements.

Atolea chante partout et à n'importe quel moment, elle consacre au minimum 1h par jour à cette activité pour laquelle elle s'est équipée d'un micro et d'une enceinte.



Corinne NEUFEIND - la création de vêtements et de sacs

Depuis environ un an et demi, Corinne NEUFEIND crée des vêtements ou des sacs avec des vieux vêtements.

Elle a découvert cela en voulant au départ faire des masques pour se protéger de la COVID puis cela lui a donné envie de faire autre chose pour sa famille.

Elle n'a encore jamais fait découvrir cette passion à l'extérieur de chez elle car elle a préféré en faire profiter gratuitement ses enfants et ses amies.

Celle-ci peut passer plusieurs heures par semaine à cette activité, voire parfois toute une après-midi.



Le premier investissement a été une machine à coudre, des bobines de fils, des aiguilles. Maintenant, ce sont encore des bobines de fils, mais aussi des pressions, des crochets, une règle. Elle ne peut pas donner de chiffres. Tout dépend si elle arrive à trouver des vêtements que l'on veut bien lui donner. Vous pourrez retrouver ses créations sur sa page facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100073856044315>



Barbara GOGNIAT - la peinture

Quel est votre talent/passion ?

Ma passion ou mon talent est la peinture ; je peins moi-même des toiles de différentes dimensions. Plutôt de grands formats de 30x30 cm jusqu'à 200 x 100 cm sous forme de diptyques, triptyques...

J'aime beaucoup le relief que je crée, grâce à des matières comme du papier, une pâte appelée le stucco...



Les couleurs sont également mon inspiration. Je décrirais mon style comme intuitif, abstrait.

Depuis combien de temps l'exercez-vous ?

Je dessine et je peins depuis mon enfance ; j'ai toujours aimé prendre une feuille, des crayons ou même un stylo dans un restaurant par exemple...

Comment l'avez-vous découvert ?

J'ai découvert la peinture car un jour on m'a offert des tubes d'acrylique, un set de pinceaux, une palette et des toiles. Tout d'abord, cela m'effraya car j'avais peur de gâcher la toile si « je ratais ».

Puis j'ai essayé et petit à petit j'ai apprécié, je trouvais mes marques.

Par la suite j'ai fait un stage dans l'atelier d'un peintre du Kaiserstuhl connu sous le nom d'ALBERT'O.

Avec lui, j'ai appris de nombreuses techniques : peinture à l'huile, au couteau, utilisation des matières pour du volume par exemple, et l'abstrait et le relief, le brillant et le mat sont ce que j'ai le mieux appréciés.

L'avez-vous déjà fait découvrir à l'extérieur de votre foyer et à quelle occasion ?

J'ai fait une petite exposition dans un café bistro de Freiburg, marché à Biesheim.

Combien de temps accordez-vous à cette activité ?

Le temps que j'accorde est aléatoire et dépendant également de la vie quotidienne et de l'inspiration.

Parfois, je peins durant plusieurs jours d'affilée car j'ai vu beaucoup de choses dans la nature dans un magazine ou autre qui ont éveillé mon inspiration, parfois je ne peins pas pendant 3/4 semaines...



Quel est l'investissement en matériel nécessaire pour exercer votre talent/passion ?

L'investissement matériel de base est :

Des toiles de lins, pinceaux, peintures...

Mais j'essaie également de garder du papier, un emballage, une matière plastique (ou carton, sable...) qui me paraît intéressant, des feuilles d'arbres ou de plantes à faire sécher... que j'utilise à un moment donné comme pochoir ou même comme matière que j'applique directement.

Cela donne du volume et des effets et j'ai cette démarche de recycler, certes à toute petite échelle mais je trouve ça intéressant.



Si vous avez une page facebook, un site internet... que vous souhaitez diffuser, n'hésitez pas à nous le noter.

J'ai un site internet : <https://artiste-peintre-barbara.subside.fr/>



Olivier BECOULET - Space painting

Quel est votre talent/passion ?

Je fais du Space painting. Je réalise des tableaux à la bombe de peinture acrylique.

Depuis combien de temps l'exercez-vous ?

Cela fait environ 3 ans que je réalise mes tableaux.

Comment l'avez-vous découvert ?

J'ai vu des vidéos sur youtube. J'ai voulu essayer et je suis fier des résultats que cela donne. Mais j'ai dû faire quelques essais avant d'en arriver là. Dans ma famille, ma maman fait aussi des tableaux mais au pinceau.

L'avez-vous déjà fait découvrir à l'extérieur de votre foyer et à quelle occasion ?

Oui - lors de l'exposition passion création à Volgelsheim.

Combien de temps accordez-vous à cette activité ?

Dès que j'ai le temps, je réalise des pochoirs (environ une heure par pochoir), ensuite j'installe mon matériel et je peins en quelques minutes. (Entre 10 min et 25 min).



Quel est l'investissement en matériel nécessaire pour exercer votre talent/passion ?

Une trentaine de bombes de peinture à environ 5 € la bombe.
Du papier photos à environ 50 € les 25 feuilles.
Plus quelques accessoires de peintre (pinceau, couteau, règle...)

Si vous avez une page facebook, un site internet... que vous souhaitez diffuser, n'hésitez pas à nous le noter.

Ma page facebook : BECOULET Olivier

Ma chaîne youtube : [becoul68](#) avec des vidéos de quelques réalisations.

THIBAUT - le parapente



La passion de Thibault, depuis 2014, est le parapente et le vol de distance. Le parapente permet de voler des heures en utilisant les courants ascendants (ou "thermiques") générés par le soleil et les différences de températures. Quand on progresse dans la discipline, on peut commencer à faire de la distance en reliant les thermiques par des phases de plané. C'est un sport très technique (pilotage de la voile, analyse météo, recherche de thermique, optimisation, etc) et cela en est d'autant plus gratifiant !

Thibault a la chance de détenir (pour l'instant) le record de distance des Vosges pour sa catégorie de voile (catégorie B sur une échelle allant de

A à D puis CCC, CCC étant le plus exigeant et surtout le plus performant). Il s'agit d'un vol de plus de 130 km en triangle (retour au point de départ). Ce vol a duré presque 7h, avec des altitudes pouvant atteindre 3 000 m au-dessus du niveau de la mer. Il est aussi sponsorisé en tant que Team Pilot par la marque autrichienne de parapente Air Design qui fait de superbes voiles.

Il a découvert cette discipline au sport universitaire à Strasbourg (SUAPS). Pendant les études, le SUAPS permet aux étudiants de découvrir et pratiquer toutes sortes de sports pour une somme annuelle modique. C'est ainsi qu'il a découvert le parapente par le biais de séance de "pente-école" : il s'agit d'apprendre à lever et contrôler sa voile ainsi que les rudiments du décollage sur un pré pentu.

Thibault a l'occasion de faire environ une fois par mois des vols biplace avec des amis, la famille et des connaissances.



Le temps consacré à cette activité représente un peu moins d'une centaine d'heures de vol par an.

Pour pouvoir voler seul, il faut acheter une voile, un casque, un parachute de secours et une sellette ce qui représente un budget variant entre 1 000 € (en occasion) et 3 500 € (matériel neuf). Pendant les formations des débutants, le matériel est en général prêté par la structure.

Vous pouvez le découvrir sur sa chaîne youtube :

https://www.youtube.com/channel/UC4_5vugZaSOp1R259WUByig

Avec par exemple ces vidéos assez représentatives :

<https://youtu.be/Eh1sZNTBq2w>

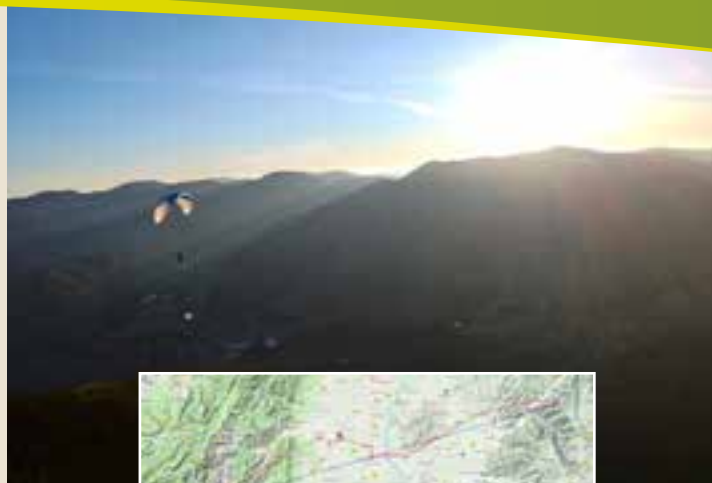
https://youtu.be/L7Lf_8_xCtc

Une vidéo du survol de sommets de 4 000 m en Suisse :

https://youtu.be/RO0TbPpUi_k

Et un petit blog sans prétention, quand j'ai le temps d'écrire un peu :

<http://aerotibo.free.fr/index.php?page=summary&lang=fr>



Sabine GAZZA - artiste plasticienne

Sabine a une pratique en tant qu'artiste plasticienne et elle expose. Par la gravure, le dessin, la photo ou la vidéo, elle représente souvent de petites choses presque insignifiantes que tout le monde peut voir tous les jours, mais qu'on ne prend guère le temps d'observer : une flaque d'eau, quelques gouttes de condensation, des ombres de végétaux, le mouvement de l'eau, le couvert sur la table, des jouets laissés éparés... Les représenter lui permet de réajuster le temps de l'attention qu'elle y porte, de parler du temps qui s'écoule, de présence, d'absence, de la vie en général.

Elle a une activité en tant qu'artiste plasticienne mais Sabine pense que l'art ne peut pas puiser uniquement dans l'art, sinon ce fonctionnement en vase clos finirait par se tarir. Aussi, il est important pour elle d'avoir des sources d'inspiration dans différents domaines, c'est pourquoi elle travaille toujours dans d'autres secteurs en parallèle. En ce moment, par exemple, elle est artiste-traductrice-maraîchère en biodynamie. Passer d'une activité à une autre lui ouvre constamment des passerelles pour établir des liens entre elles.

De la même manière, elle a souvent fait des parallèles entre le visuel et la musique en travaillant avec des musiciens pour réaliser des séries de dessins ou gravures ou en faisant des vidéos sur leurs compositions.



Sabine GAZZA a une réflexion sur l'art depuis ses études en écoles supérieures d'art (à Mulhouse, Dijon et Besançon) de 1998 à 2003. Elle avait commencé à exposer étant encore étudiante et continue depuis lors.

Elle a découvert sa passion dès son plus jeune âge parce qu'elle aimait beaucoup dessiner, peindre, coller et découper. Elle s'est un peu éloignée de ces activités vers la fin de l'adolescence, pour y revenir peu après. Le fait que sa mère

ait toujours pensé à lui procurer du papier, des crayons ou autres instruments et qu'elle soit d'un caractère très retransché a sans doute contribué à ce que les arts visuels deviennent pour elle un moyen d'expression.

Elle expose régulièrement, en galerie, en musée, lors de biennales et salons de gravure, ateliers ouverts ou tous autres lieux, même certains qui ne sont pas nécessairement dédiés à l'art, essentiellement en France, Allemagne, Belgique et



occasionnellement au Canada, en Bulgarie et en Irlande. Depuis presque deux ans, évidemment, la régularité n'est plus au rendez-vous ; elle avance d'expositions repoussées en expositions fermées peu de jours après leur ouverture. Et contrairement à ses habitudes, elle n'a actuellement pas de programme d'expositions défini des mois, voire des années à l'avance.

Le temps qu'elle consacre à son talent est extrêmement variable ; il dépend beaucoup des activités professionnelles qu'elle a à côté.

Il est en outre difficilement quantifiable. Par exemple, quand elle est dans un tunnel en train de cueillir des fraises, ses yeux sont aussi à l'affût de la lumière qui passe entre les gouttes de rosées sur la bâche, ou quand elle regarde un mur en passant, ses yeux se nourrissent déjà d'une ombre projetée. Chaque instant est la gestation potentielle d'une prochaine image.

Pour réaliser des images, l'investissement en matériel au sens strict est relativement faible : quelques pinces, crayons, du papier, un appareil photo, etc.

Ce qui revient cher est plutôt les encadrements, ou les coûts d'impressions de grands formats, surtout du fait qu'elle produit et expose bien plus qu'elle ne vend.

Voici son site internet :

www.sabinegazza-art.eu

Voici des liens vers deux vidéos :

Ataraxie – vidéo S. Weidmann, S. Gazza

<https://www.youtube.com/watch?v=0iOawbYLT-4>

Luce – vidéo S. Weidmann, S. Gazza

<https://www.youtube.com/watch?v=hRwj1Z0kXYk>

Hubert GROSS - la peinture

Professeur d'arts plastiques au collège, sa passion pour la photographie pendant 25 ans l'a mené vers la peinture à l'huile sur toile où il applique avec succès de nombreuses techniques, principalement le couteau qu'il travaille avec sensibilité.

Son énergie des couleurs fait ressortir l'atmosphère et les excès fascinants de la nature. Il visite ses sujets : fleurs, paysages maritimes ou champêtres bretons ou méditerranéens qu'il restitue dans des compositions aux coloris décalés. « Dans mes tableaux, la réalité devient suggestion. Mes peintures tendent vers l'abstraction, même si les motifs restent figuratifs. »

Il a participé à de nombreuses expositions en Alsace, à Bordeaux, à Paris, en Provence, au Luxembourg, en Allemagne, en Suisse et même outre-Atlantique (Fondation Clarke à South Miami aux États-Unis).

Il a également remporté de nombreuses récompenses, notamment la médaille d'or au Grand Prix Mondial d'Unet, 1^{er} Prix de la créativité à South Miami (USA), prix CIME 2000 à Colmar... Il a été nommé Chevalier Académique, section Arts, à l'Académie Internationale « Greci Marino » en Italie.

En plus de partager sa passion pour les arts avec ses élèves au collège, Hubert GROSS a créé bénévolement en 2002 un club aquarelle pour les adultes à Volgelsheim. Pendant 16 ans, il a animé ce club où les membres ont appris l'aquarelle puis se sont essayés à la peinture à l'huile au couteau et ont également découvert l'histoire de la peinture à travers les siècles et les grands maîtres.



MILLA - la cuisine

Milla est une petite fille de 5 ans qui cuisine avec sa maman depuis l'âge de 2 ans. Ses passions sont donc naturellement la cuisine et la pâtisserie.

Milla fait partager sa passion au sein de son entourage à toutes les occasions : anniversaire, fête... Elle s'y consacre environ une heure par jour avec l'aide de sa maman qui gère le côté matériel et l'intendance.

Les recettes de Milla sont partagées par sa maman sur sa page facebook pour leurs amis.



Johann GEBERT facteur d'orgue

Vous est-il déjà arrivé de marcher le long de la route de Neuf-Brisach et d'avoir l'impression d'entendre un orchestre jouer dans l'ancien restaurant au bout de la rue? En s'approchant un peu, on se rend compte qu'il n'y a ni orchestre ni restaurant mais, en y regardant de plus près, on découvre l'atelier d'un facteur d'orgues de barbarie... Vous vous posez alors la question, mais qu'est-ce qu'un facteur d'orgues de

barbarie? Eh bien, nous allons vous présenter Johann Gebert.

Tout a commencé à l'âge de 8 ans. Johann visita un atelier d'un facteur d'orgues puis, à 11 ans, il commença à y travailler pour se faire de l'argent de poche. Il était tellement fasciné par les instruments qu'il décida d'y faire son apprentissage. Dès l'âge de 15 ans, il a appris l'orgue de barbarie et la facture d'orgues d'exposition auprès de Frédéric Keller, le seul élève de Carl Frei et le dernier représentant de la construction traditionnelle d'orgues de barbarie de Waldkirch.

À 18 ans, il prit son envol et créa son propre atelier à Meringen en Allemagne avant de déménager à Volgelsheim en 1999 pour y poursuivre sa passion.

Donc, qu'est-ce qu'un facteur d'orgues de barbarie? C'est un artisan qui restaure des instruments de musique mécaniques. Dit comme cela, ça n'a pas l'air d'être bien complexe mais détrompez-vous, car Johann doit maîtriser plusieurs techniques pour exercer son métier.

Son atelier se compose de plusieurs pièces et annexes dans lesquelles on trouve une menuiserie, une fonderie (afin de pouvoir y mouler de nouvelles pièces si nécessaire) ainsi qu'un atelier de métallurgie. Johann maîtrise également le travail du cuir. Mais cela ne suffit pas, car il faut aussi avoir des connaissances musicales, avoir l'oreille et maîtriser les différents instruments qu'on pourrait y trouver. Et cela ne s'arrête pas là; afin que la musique puisse être jouée, il faut aussi des partitions: il existe les cartons perforés, les rouleaux papiers et les cylindres. Néanmoins,



avec le temps, ils s'abîment, mais Johann sait également les restaurer. Pour toutes ces activités, il utilise un petit outillage particulier qui n'existe plus de nos jours.

La fabrication des orgues mécaniques a malheureusement pris fin vers 1930, car la modernité a pris le dessus avec l'apparition des gramophones et des radios.

Johann est la plupart du temps sollicité par des musées où l'on trouve encore des orgues de barbarie, comme, par exemple, à Speyer, Sinsheim, Waldkirch, Triberg ou encore à Stockholm ou à Moscou.

Il a déjà eu l'occasion de faire découvrir son extraordinaire métier lors du festival de la musique mécanique à Wintzenheim, mais le temps lui manque pour participer à d'autres manifestations. Il travaille en moyenne 2800 à 3000 heures par an ce qui équivaut à 55- 60 heures par semaine. Pour exercer ce métier il faut non seulement être passionné mais surtout patient et minutieux car il y a tellement de petites choses, des détails invisibles mais qui prennent énormément de temps à restaurer.

Quand il vous parle de son métier, on lit sa passion dans ses yeux, dans sa façon de vous expliquer les choses mais, malheureusement, des personnes comme lui, il en existe peu! Il aimerait tellement transmettre son savoir mais il n'a jamais trouvé d'apprenti et quand il ne pourra plus exercer son métier, on perdra là un Incroyable Talent!



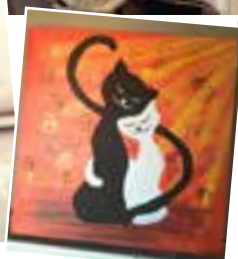
Anaé LACROIX 10 ans - le dessin et la peinture

Avant même de savoir marcher, Anaé tenait très bien son crayon pour pouvoir dessiner et colorier avec beaucoup de patience. Au fil des mois, les dessins ont commencé à ressembler à des choses réelles et elle a développé un vrai sens de l'observation, tout en apportant des détails sur ses réalisations. À l'âge de 5 ans, comme beaucoup d'enfants, elle a réalisé une peinture numérotée qu'elle a faite avec beaucoup de soin.

Depuis, elle n'a plus voulu lâcher les pinceaux. À 7 ans, elle a commencé les cours de peinture, avec Martine Castel à Kunheim, les mercredis après-midi. Des heures très attendues, qui ont permis à Anaé de découvrir de nouvelles techniques et de nouveaux outils (les couteaux). Ainsi, plusieurs toiles ont été réalisées, petites et grandes (du 20 x 25 cm au 50 x 150 cm).

Beaucoup de ses réalisations ont été offertes aux gens proches, en cadeau, ou suite à une demande.

Pour la première fois, Anaé a présenté ses peintures le week-end du 13 et 14 novembre à l'exposition Passion Création, à la salle des fêtes de Volgelsheim, et vendu quelques-unes de ses œuvres.



Lisa P. - passionnée de chevaux

Ma passion est le cheval et ce, depuis toute petite. J'ai commencé à monter assez tard, vers 12 ans, puis je n'ai plus arrêté. Je me suis naturellement orientée vers les études équinés après le brevet (BEP élevage équin), Bac Pro conduite et gestion d'une Exploitation Agricole, BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) en moniteur d'équitation.



Par la suite, j'ai travaillé dans des écuries mais cela représente énormément d'heures pour un salaire qui n'est pas en adéquation.

Tout passionné d'équitation le sait: le cheval, c'est génial mais cela demande un investissement conséquent tant au niveau financier qu'en temps pour entreposer la paille, nourrir, entretenir, ranger... Pour vous donner une idée, je dirai 60 % consacré à l'entretien, 20 % à monter et enfin 20 % en tâches diverses.

À l'instar d'un animal de compagnie, chaque visite chez un vétérinaire demande une logistique et des produits en dose « de cheval ». Il y a malheureusement de moins en moins de vétérinaires équins mais également moins de vétérinaires qui se déplacent.

En ce qui me concerne, enceinte de mon deuxième enfant, je me suis réorientée récemment vers le métier d'assistante maternelle afin d'avoir une stabilité financière, tout en restant monitrice d'équitation sous un statut d'auto-entrepreneur.

Avec mes enfants, mais aussi ceux qui me sont confiés, nous rendons chaque jour visite aux chevaux. Cette promenade est bénéfique pour les enfants mais aussi pour les chevaux qui apprécient la vue et la visite de ceux qui nourrissent leurs besoins physiologiques.



J'ai eu mon premier cheval pour mes 18 ans mais il est malheureusement décédé de vieillesse l'an dernier. Ce fut une terrible épreuve pour moi que de le perdre, après tant d'années.

Pour proposer une compagnie à mon cheval pour sa fin de vie (compagnie qu'il appréciait), et



pour atténuer ma peine, j'ai acheté il y a un an, une jument « Heydy » âgée de trois ans.

Je l'ai achetée à un éleveur et j'ai eu la surprise de découvrir qu'elle est arrivée chez nous avec un bébé dans le ventre et elle nous a offert une magnifique pouliche cette année!!

Pour mon plaisir, mais aussi afin de former les plus jeunes enfants, j'ai également deux ponettes depuis une dizaine d'années. Elles sont superbes; au départ, elles ont fait de la compétition et ont même été classées aux championnats de France. Faute de temps et de petits cavaliers, elles ne font que du loisir actuellement.

Je tenais particulièrement à répondre à votre demande, non pas par un talent exceptionnel mais pour partager ma passion des chevaux et aussi pour évoquer et sensibiliser les lecteurs de ne rien jeter aux animaux qui sont en pâturage.

En effet, début novembre, une de mes ponettes a été diagnostiquée « diabétique ».

Ce sont les mêmes causes et conséquences que pour les humains, cela veut dire que même les pommes sont très nocives pour elle par exemple. J'en appelle donc aux lecteurs: s'il vous plaît, que cela soit des oies, canards, vaches, moutons, chevaux, ne nourrissez pas les animaux que vous voyez sans avoir préalablement demandé l'autorisation à leur propriétaire.

Je souhaite terminer cette interview en invitant tous les passionnés ou parents à venir nous rencontrer, avec ou sans enfants, lors de l'initiation « balade à dos de poney » que nous organisons une fois par mois!

Pour me joindre, contactez la mairie qui nous mettra en relation.

Benoît ROTH - le dessin - la gravure

Benoît ROTH est un autodidacte touche-à-tout et le dessin, c'est la base de son talent.

« Que ce soit au crayon, à la plume, au stylo-bille ou au feutre, tout ce que j'ai sous la main, je peux dessiner avec. C'est à force de travail qu'on s'améliore, ce n'est surtout pas un don. Je n'aime pas qu'on dise que je suis doué. Ce que j'appelle le don, c'est l'envie de le faire, c'est la passion de le faire mais la science infuse, le truc où tu réussis sans t'entraîner, je n'y crois pas un instant. Il faut avoir envie d'y arriver et ensuite énormément travailler. Il faut aussi avoir des idées.

Quand j'ai commencé vraiment à progresser, j'ai en même temps commencé à faire de la peinture: peinture à l'huile, peinture acrylique et surtout des copies d'anciens avec des techniques anciennes où tout se fait par glacis. Je corrige, je rajoute des couleurs complémentaires par couches ultra-fines; il faut attendre trois semaines entre chaque couche pour que la peinture ne poisse pas, qu'elle sèche (sinon elle craquelle) et ainsi elle se conserve très bien. Du bois sec, marouflé d'un

tissu de lin tendu et qui tient avec de la colle de peau et colle de poisson. Mise en place ensuite d'un fond au plâtre amorphe, bref, ce sont de vieilles techniques... En copiant, je n'inventais pas grand-chose, j'étais frustré, mais c'est comme ça que tu fais les gammes.



Et puis, vers 30 ans, j'ai fait beaucoup de portraits au crayon et au fusain. Ça plaisait bien, j'en ai donné beaucoup, j'en ai même vendu quelques-uns mais j'étais encore frustré parce qu'une fois que je les avais donnés, je n'avais plus rien, c'est comme si j'abandonnais mes bébés. Je me disais, est-ce qu'ils en prennent soin? Et une fois, j'ai retrouvé quelque chose que j'avais fait, jeté... Je me suis dit, comment je pourrais faire pour que ça reste artistique et pour pouvoir le reproduire. Suite à la visite d'une exposition d'un graveur très connu dans le milieu, Marc



PESSIN (dont je suis devenu ami), j'ai eu un déclic. Je me suis dit : voilà la solution : la gravure. On peut en faire un certain nombre d'exemplaires et chaque fois, c'est une œuvre originale, numérotée et signée, parce que chaque tirage est un peu différent de l'autre. En plus, certains types de gravure, par exemple les eaux-fortes, ça se fait à l'acide, donc il y a de l'alchimie, du bricolage, des vernis à mettre, gratter, mordre plus ou moins le métal... J'ai fait des portraits et de multiples dessins depuis. J'en tire quelques-uns et je garde toujours la plaque de métal et le tirage N° 1 pour moi et comme ça, contrairement au dessin, j'ai toujours mon travail original.



Donc, c'est comme ça que j'ai commencé la gravure... Je faisais surtout des eaux-fortes qui se rapprochent beaucoup du dessin. Pour commencer, il faut faire une esquisse sur un papier et bien savoir ce que tu veux faire et ce qu'on veut obtenir. Je mets ensuite un vernis spécial sur une plaque, j'attends qu'il soit sec et ensuite avec une pointe sèche, parfois des clous ou une aiguille, je dessine comme avec un crayon, ça gratte le vernis, le métal est mis à nu et on voit briller chaque trait. Tu mets ça dans l'acide et ce dernier creuse le métal là où tu as gratté et il ne touche pas là où il y a le vernis, ensuite tu enlèves le vernis et la plaque est gravée. Donc, partout où tu as dessiné, ça te fait une petite fente très fine. Plus tu laisses dans l'acide, plus ça va creuser fort. Souvent, pour faire des belles ombres et des belles nuances, je commence par dessiner les motifs qui devront être les plus noirs sur le dessin final, je mets dans l'acide, je sors, je rince, je n'enlève pas le vernis et je continue de graver des choses qui devront être moins foncées. Ce qui était déjà attaqué avant continue d'être creusé et la deuxième partie dessinée est creusée en même temps, mais moins que la première et ainsi de suite. Je fais des fois 7 ou 8 passages de cette manière dans l'acide. Là où on n'a rien tracé, le métal n'est pas creusé et le dessin restera blanc au tirage. Donc à la fin, tu obtiens une plaque gravée. Tu nettoies bien. Ensuite, on prend de l'encre de gravure très grasse, on appelle ça de l'encre à taille-douce. On la tartine partout et on essuie très délicatement, avec une « main de duchesse » jusqu'à ce que la plaque soit brillante sauf dans les entailles. Il y reste de l'encre car la peau tendue de la main n'a

pas pu la chercher (il faut deux-trois minutes pour nettoyer une plaque). On met ça sous une presse. On met du papier humidifié (papier spécial pur chiffon) par-dessus et la presse appuie tellement que le papier va chercher l'encre dans les entailles. Quand tu l'enlèves, l'encre est sur le papier et il n'y en a plus dans la plaque donc il faut ré-encre à chaque tirage, voilà comment on fait des gravures. Selon la fluidité de l'encre, la température, l'humidité, la qualité du papier et la pression, chaque tirage est différent, tous les paramètres jouent. Je pratique aussi d'autres techniques de gravure comme l'aquatinte... Comme support, j'utilise beaucoup le cuivre qui est plus confortable pour travailler mais aussi le zinc, le laiton, le bronze et l'acier. »

Depuis qu'il est à la retraite, Benoît Roth consacre entre 3 et 4 heures par jour à ses activités artistiques, principalement la gravure... C'est maintenant la méthode de gravure au burin ou à l'échoppe qu'il utilise. C'est la technique la plus difficile, la plus pure et la plus exigeante, où chaque trait est taillé avec un outil coupant poussé par la main ou par un petit marteau.

Mais, ce n'est pas son seul talent : il pratique quasiment tous les arts graphiques. Par exemple, il a réalisé des affiches, des logos, des illustrations pour des livres (plus de 50 livres illustrés et édités), de la peinture trompe-l'œil, des rénovations de tableaux, de statues... Il s'est ensuite lancé dans la gravure de médailles, puis dans la bijouterie, le sertissage... Et ce n'est pas tout : Benoît Roth travaille aussi le métal pour fabriquer des couteaux.

Bref, c'est un homme passionné et surtout passionnant.

Il a énormément de matériel qu'il a acquis au fil du temps : encres, plumes, papier, pinceaux, peintures, aérographe, burins, microscope, graveur pneumatique, compresseur, presse, forge, affûteur, dont un certain nombre d'outils qu'il a fabriqué lui-même...

Benoît Roth a participé aux trois dernières éditions de Passion Création en 2018, 2019 et 2021.



Nous tenons à remercier sincèrement toutes ces personnes d'avoir bien voulu partager leur passion avec nous. Nous sommes persuadés que, parmi tous nos habitants, se cachent encore beaucoup de talents qui n'ont pas osé nous contacter ou auxquels nous n'avons pas pensé. Peut-être qu'à la lecture de ce dossier, certains d'entre vous se reconnaîtront et auront, eux aussi, l'envie de nous faire vivre leur talent ou leur passion. Alors, n'hésitez pas, contactez-nous ! Nous aurons ainsi une nouvelle occasion d'en parler ou pourquoi pas, d'organiser une manifestation...

Calendrier des manifestations 2022

Période	Date	Manifestation et lieu de déroulement	Organisateur
Janvier	4	Ramassage des sapins dans la commune, merci de déposer votre sapin sur le trottoir avant 8 heures du matin	Commune de Volgelsheim
	12	Don du Sang de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes	Amicale des Donneurs de Sang
	29/30	Pièce de théâtre à la salle des fêtes	Théâtre du Quiproquo
Février	13	Pièce de théâtre à la salle des fêtes	Compagnie des Juste-à-Temps
Avril	10	Spectacle de magie familial avec Aurélien le Magicien	Magic Events
	15-16-17 et 18	Exposition internationale d'orchidées à la salle des fêtes	Amazon - Commune de Volgelsheim
	23	Concert de l'Orchestre d'harmonie de Volgelsheim à la salle des fêtes	Orchestre d'Harmonie
Mai	11	Don du Sang de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes	Amicale des Donneurs de Sang
	15	Marché aux puces	CAVO
	21	Journée citoyenne	Commune de Volgelsheim
Juin	21	Fête de la Musique à la salle des fêtes à partir de 18 h 00	Commune de Volgelsheim / CAVO
Juillet	12	Bœuf à la broche et feux d'artifice à la salle des fêtes	Commune de Volgelsheim / Avenir Vauban 97
Septembre	7	Don du Sang de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes	Amicale des Donneurs de sang
	11	Journée des Associations à la salle des fêtes	CAVO
Octobre	1 et 2	Gala de danse Tango Argentin à la salle des fêtes	Tango Emotion Colmar
	9	Spectacle de magie familial	Magic Events
	21 et 22	2 ^{ème} Festival photos nature à la salle des fêtes	Prenons la pause
Novembre	10	Cérémonie commémorative de l'Armistice devant la Mairie à 18 h 30	Commune de Volgelsheim
	12 et 13	Exposition vente Passion Création à la salle des fêtes Samedi après-midi 14 h - 18 h Dimanche 10 h à 18 h	Commune de Volgelsheim / CAVO
	25	Illuminations de Noël Place de l'Europe à 17 h 30	Commune de Volgelsheim

* toutes ces dates sont données à titre indicatif, elles sont susceptibles d'être modifiées ou annulées à tout moment.

ASSOCIATIONS

Adresses et Contacts

Associations sportives

Airsoft

Section 6

M. OTT Benoît

15, rue Martin Schongauer - 68600 VOLGELSHEIM

07 68 90 03 86 - section6.airsoft@gmail.com

Arts Martiaux

Club des Arts Martiaux

Mme TROTTIER Véronique

5 rue Albert Schultz - 68600 ALGOLSHEIM

06 60 59 49 86 - veronique.nello@gmail.com

Athlétisme

Athlétisme Volgelsheim

M. LICHTLE Matthieu

1 rue Henner - 68000 COLMAR

06 12 19 12 50 - mathieulich@gmail.com

Boxe

DMJ Boxing

M. ANKRI Julien

4 rue des Peupliers - 68600 VOLGELSHEIM

06 78 73 81 04 - ankrijulian858@gmail.com

Danse et musique

Espoir du Rhin

M. SCHUTZ Marcel

7, rue du parc Fleuri - 68600 BIESHEIM

06 34 42 09 46 - schutz.marcel@orange.fr

Danse tahitienne

TOA'NUI

Madame WEYH Katia

30, rue du Ballon d'Alsace - 68740 FESSENHEIM

06 19 66 70 65 - toanui68@outlook.fr

Football

AVENIR Vauban 97

M. POLEDNICK William

1, rue de l'Hôtel de ville - 68600 NEUF-BRISACH

06 72 60 37 51 - avenirvauban97@lafafoot.fr

Gymnastique

Gymnastique Volontaire

Mme KELLER Birgit

6 rue des Villas - 68600 VOLGELSHEIM

03 89 72 05 12 - birgit.keller@orange.fr

Pêche

Association de pêche étang de la Petite Hollande

M. GREINER Romain

12 rue Albert Schweitzer - 68320 KUNHEIM

06 01 37 02 11 - romain_greiner@hotmail.fr

Quilles

Société de Quilles Echo du Rhin

M. ROQUES Kevin

204 route d'Ingersheim - 68000 COLMAR

echodurhin@free.fr

Tennis

Tennis Club Volgelsheim / Vogelgrun

M. BECHET Olivier

22, rue des Cygnes - 68600 VOGELGRUN

06 23 77 79 07 - bechet-olivier@bbox.fr

Tir à l'arc

Compagnie des Archers

Mme GASCHY Fanny

2 rue des Charrons - 68280 SUNDHOFFEN

06 35 40 49 11 - fannygaschy@yahoo.fr

Associations culturelles et culturelles

Bibliothèque

Association Livre et Culture

Mme GROSS Danielle

Impasse des Ecureuils - 68600 VOLGELSHEIM

03 89 72 60 75 - bibliotheque@volgelsheim.fr

Cours de langue, informatique...

ALACTRA

M. BEHRA Patrick

16 rue d'Alsace - 68600 ALGOLSHEIM

03 89 72 68 74 - patrick@behra.fr

La Chapelle.com

M. HANNHARDT Thomas

1, rue Rouget de l'Isle - 68600 NEUF-BRISACH

03 69 34 12 21 - thomas.hannhardt@gmail.com

Loisirs

Musique

Orchestre d'Harmonie de Volgelsheim

M. LIDY Etienne

Voie Romaine - 68600 VOLGELSHEIM

03 89 72 57 52 - serrurerie.lidy@wanadoo.fr

Organisation spectacle/animation

Magic Events

M. HOUSIERE Daniel

40 rue des Marguerites - 68600 WOLFGANTZEN

06 14 29 08 41 - magic.events.68@gmail.com

Sapeurs-Pompiers

Sapeurs-Pompiers

M. BARLIER Jérôme

4, rue des Trois Lopins - 68600 VOLGELSHEIM

06 48 95 84 74 - barlier.j@hotmail.fr

Amicale des

Chef du Corps de Première Intervention de Volgelsheim

Adjudant chef WOLFS Aristide

Place de l'Europe - 68600 VOLGELSHEIM

06 84 94 48 80 - Aristide.Wolfs@sdis68.fr

Théâtre

Compagnie des Juste-à-Temps

Mme KOPP Christine

8 rue des Peupliers - 68600 VOLGELSHEIM

03 89 72 71 35 - christine.kopp@neuf.fr

Train touristique

Chemin de Fer Touristique du Rhin

M. KISTLER Philippe

26 rue Jean-Jaurès - 68170 RIXHEIM

03 89 77 51 44

chemindefertouristiquedurhin@numericable.fr

Yoga

Un temps pour Soi

M. DIETSCH Jean-Marc

7a rue de Neuf-Brisach - 68600 VOLGELSHEIM

06 33 49 07 67 - monique.desfours@gmail.com

Commerçants et Artisans (Association de)

ADEV

M. BENOIST Christophe

5 rue des Artisans - 68600 VOLGELSHEIM

06 40 09 07 49 - contact@benoistbricolage.com

Divers

Comité Associatif regroupant les associations de Volgelsheim

C.A.VO.

M. TAILLEFER Jean-Luc

19a, rue de la Libération

68600 VOLGELSHEIM

06 33 39 86 20 - cavo68600@gmail.com

Don du Sang

Donneurs de Sang Bénévoles

Mme SCHAAL Odile

5 rue des Peupliers - 68600 VOLGELSHEIM

03 89 72 65 72 - odile.schaal@laposte.net

Maison Saint Jean XXIII

Mme SKOROPAD Micheline

6 rue des Peupliers - 68600 VOLGELSHEIM

03 89 72 73 47 - bs6472720@gmail.com



MAIRIE DE VOLGELSHEIM

16, rue de la Paix - 68600 VOLGELSHEIM - Tél. 03 89 72 52 09

Courriel : mairie@volgelsheim.fr - Site internet : www.volgelsheim.fr

Responsable de la communication :

Madame Corinne BOLLINGER assistée des membres de la commission information : Mme Marie LACROIX, Mme Vanessa LOUSORI, Mme Uriell MILLOT, M. Philippe HOUMAIRE, M. Pierrick O'MURPHY et de l'équipe communale.